

Comité des normes de l'OMPI (CWS)

Septième session
Genève, 1^{er} – 5 juillet 2019

PROJET DE RAPPORT

établi par le Secrétariat

INTRODUCTION

1. Le Comité des normes de l'OMPI (CWS) (ci-après dénommé “comité” ou “CWS”) a tenu sa septième session à Genève du 1^{er} au 5 juillet 2019.
2. Les États ci-après, membres de l'OMPI ou de l'Union de Paris, étaient représentés à cette session : Algérie; Allemagne; Arabie saoudite; Australie; Autriche; Azerbaïdjan; Bélarus; Belgique; Bolivie (État plurinational de); Brésil; Canada; Chili; Chine; Congo; Côte d'Ivoire; Croatie; Égypte; El Salvador; Finlande; Équateur; Espagne; États-Unis d'Amérique; Fédération de Russie; Ghana; Guatemala; Honduras; Hongrie; Inde; Israël; Italie; Jamaïque; Japon; Kazakhstan; Liban; Mauritanie; Népal; Nigéria; Norvège; Oman; Paraguay; République de Corée; République tchèque; Roumanie; Royaume-Uni; Singapour; Suède; Thaïlande; Ukraine (48).
3. En leur qualité de membres du CWS, les représentants des organisations intergouvernementales ci-après ont pris part à la session : Office des brevets du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG), Office européen des brevets (OEB), Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Organisation eurasienne des brevets (OEAB), Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et Union européenne (UE) (6).

4. Des représentants des organisations non gouvernementales ci-après ont participé à la session en qualité d'observateurs : Association des spécialistes de la propriété intellectuelle de Côte d'Ivoire (ASPICI); Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (AIPPI); Confederacy of Patent Information User Groups (CEPIUG); Patent Information Users Group (PIUG) (4).
5. La participation de sept délégations ou représentants de pays parmi les moins avancés (PMA) ou de pays en développement a été financée par l'OMPI, conformément à la décision prise par l'Assemblée générale en 2011.
6. La liste des participants fait l'objet de l'annexe I du présent rapport.

Point 1 de l'ordre du jour : ouverture de la session

7. La septième session a été ouverte par M. Kunihiko Fushimi au nom du Directeur général de l'OMPI, M. Francis Gurry, qui a souhaité la bienvenue aux participants.

Point 2 de l'ordre du jour : élection d'un président et de deux vice-présidents

8. À l'unanimité, le CWS a élu M. Jean-Charles Daoust (Canada) président et M. Sergey Biryukov (Fédération de Russie) vice-président.
9. M. Young-Woo YUN, chef, Section des normes, a assuré le secrétariat de la session.

EXAMEN DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

Point 3 de l'ordre du jour : adoption de l'ordre du jour

10. Le CWS a adopté à l'unanimité l'ordre du jour proposé dans le document CWS/7/1 Prov.2, qui fait l'objet de l'annexe II du présent rapport.

EXPOSES

11. Les exposés présentés au cours de cette session du CWS ainsi que les documents de travail se trouvent sur le site Web de l'OMPI, à l'adresse suivante :
https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=50414.

DELIBERATIONS, CONCLUSIONS ET DECISIONS

12. Conformément aux décisions prises par les organes directeurs de l'OMPI lors de leur dixième série de réunions tenue du 24 septembre au 2 octobre 1979 (voir les paragraphes 51 et 52 du document AB/X/32), le rapport de la présente session rend compte uniquement des conclusions (décisions, recommandations, opinions, etc.) du CWS sans rendre compte en particulier des déclarations de tel ou tel participant, excepté lorsqu'une réserve relative à une conclusion particulière du CWS a été émise ou réitérée après l'adoption de cette conclusion.

Point 4 de l'ordre du jour : révision de la norme ST.3 de l'OMPI

13. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents CWS/7/2 Rev. et CWS/7/2 Add.

14. Le CWS a pris note du contenu des documents. Le CWS a examiné les propositions décrites dans le document CWS/7/2 Rev. et l'annexe au document CWS/7/2 Rev., notamment la proposition concernant les nouvelles sources de la forme abrégée des noms des États et territoires. Le Bureau international a proposé de passer de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) 3166 à la base de données terminologique des Nations Unies (UNTERM) comme source pour la forme abrégée des noms d'État dans la norme ST.3 de l'OMPI. En ce qui concerne les noms de territoires ou lorsqu'il est nécessaire de s'écartier des noms d'État dans UTERM, la pratique établie de l'OMPI prévaut, reflétant les demandes officielles des États concernés.

15. Le CWS a également examiné la proposition visant à la modification de la procédure rationalisée pour la révision de la norme ST.3 de l'OMPI adoptée à la onzième session de l'ancien Groupe de travail sur les normes et la documentation du Comité permanent des techniques de l'information (SCIT/SDWG) en 2009 par la nouvelle procédure qui devrait être intégrée dans la norme.

16. À l'issue des consultations menées dans le cadre de la circulaire C.CWS 109, le CWS a noté qu'il n'y avait pas d'objection à l'inclusion d'un nouveau code "UE" pour l'Union européenne dans la norme, mais deux offices de propriété intellectuelle ont demandé de prévoir une note visant à clarifier l'objet et l'utilisation appropriée du nouveau code "UE" en considérant les codes existants suivants de la norme ST.3 de l'OMPI : EM, EP et QZ. Le CWS a examiné la proposition de note de bas de page décrite dans le document CWS/7/2 Add.

17. Le CWS a approuvé la proposition relative à la nouvelle procédure simplifiée pour la révision de la norme ST.3 de l'OMPI, qui fera l'objet de la nouvelle annexe III de la norme.

18. Le CWS a approuvé la révision de la norme ST.3 de l'OMPI telle qu'elle figure dans l'annexe du document CWS/7/2 Rev. Il a également approuvé l'inclusion dans la norme ST.3 de l'OMPI de la nouvelle note de bas de page 14 concernant les codes à deux lettres "EM", "EP", "EU" et "QZ", comme proposé dans le document CWS/7/2 Add.

Point 5 de l'ordre du jour : rapport de l'équipe d'experts chargée des normes relatives aux technologies de l'information et de la communication sur la tâche n° 58

19. Les délibérations ont eu lieu sur la base de la présentation du rapport d'activité présenté par le Bureau international en tant que responsable de l'Équipe d'experts.

20. Le CWS a pris note du contenu du rapport, y compris le fait que 16 offices de propriété intellectuelle se sont portés volontaires pour se joindre à l'Équipe d'experts et que les membres de l'Équipe d'experts ont commencé à classer par ordre de priorité les recommandations selon les préférences de leur office de propriété intellectuelle. Le CWS a également noté que plusieurs membres de l'Équipe d'experts ont suggéré d'élaborer de nouvelles normes sur les fichiers d'autorité pour les marques et les dessins et modèles industriels, comme la norme ST.37 de l'OMPI pour les fichiers d'autorité en matière de brevets, et que l'Équipe d'experts a donné la priorité à l'élaboration d'un outil de conversion DocX commun appuyé par plusieurs membres de l'Équipe d'experts. Le CWS a été informé que l'Équipe d'experts préparerait une feuille de route stratégique pour examen à la prochaine session du CWS.

21. Le CWS a encouragé les offices de propriété intellectuelle à se porter volontaires pour être coresponsables de l'Équipe d'experts avec le Bureau international.

Point 6.a) de l'ordre du jour : rapport sur les tâches n°s 41, 53, 56 et 63

22. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/3 Rev.

23. Le CWS a pris note du contenu du document et de ses annexes, y compris de l'avancement des tâches n° 41, 53, 56 et 63. Le CWS a pris note des plans de mise en œuvre de la norme ST.96 pour le système de La Haye et le système d'admission de la propriété intellectuelle de l'OMPI (IPAS). Le Bureau international a indiqué que le système de La Haye était en passe de passer à un format unique, la norme ST.96, d'ici le 31 décembre 2020. Le Bureau international a également indiqué qu'en juin 2020, la norme ST.96 serait utilisée pour la publication en ligne et l'échange de données avec des tiers au sein du système IPAS de l'OMPI.

24. Le CWS a encouragé les offices de propriété intellectuelle à participer à la mise à l'essai des éléments de schéma XML pour les œuvres orphelines, les indications géographiques et la situation juridique des brevets.

25. Après avoir examiné le projet relatif aux éléments de schéma XML pour les données sur la situation juridique des brevets, la délégation de l'Allemagne a proposé que l'élément de schéma XML du code de situation juridique soit mis en œuvre sous la forme d'un type complexe plutôt que d'une variable chaîne. Le Bureau international, en tant que responsable de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP, a pris note de la proposition.

26. La délégation de la Fédération de Russie a fait un exposé sur l'état d'avancement de la tâche n° 53, qui était axée sur l'élaboration de nouveaux éléments de schéma XML permettant de saisir les informations sur les indications géographiques. Le CWS a noté que l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP prévoyait d'inclure les nouveaux éléments de schéma XML dans la prochaine version de la norme ST.96 en octobre.

27. Le CWS a également pris note des questions relatives à la mise en œuvre interexploitable de la norme ST.96 et à la base de données centrale pour le schéma de mise en œuvre de la norme ST.96. Plusieurs délégations se sont déclarées favorables à la proposition figurant à l'annexe I du document CWS/7/3 concernant la création d'une base de données centrale, les délégations indiquant qu'une application compatible est préférable. Le Bureau international a indiqué que l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP poursuivrait l'examen de la question de la mise en œuvre interexploitable de la norme ST.96 en envisageant des possibilités de mise en œuvre conformes et compatibles.

28. Une délégation a proposé que l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP vérifie quels éléments de la norme ST.96 devraient être obligatoires, compte tenu des éléments obligatoires définis dans les éléments de schéma XML correspondants des anciennes normes XML : ST.36, ST.66 et ST.86. Deux délégations ont appuyé l'idée de cette vérification. Le Bureau international a expliqué que l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP avait examiné ces trois normes XML lors de l'élaboration de la norme ST.96, y compris la présence d'éléments de schéma XML. Le Bureau international a suggéré que l'Équipe d'experts réexamine la question de cette présence au cas par cas en fonction des contributions des membres de l'Équipe d'experts.

29. Le CWS a aidé le Bureau international à collecter des données relatives à la mise en œuvre de la norme ST.96 par les offices sur la base de données centrale proposée.

30. Le CWS a demandé à l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP d'examiner les éléments de la norme ST.96 en les comparant aux éléments de schéma XML correspondants des anciennes normes XML : ST.36, ST.66 et ST.86, afin de déterminer quels éléments de la norme ST.96 devraient être obligatoires.

31. En ce qui concerne la gestion des éléments de schéma XML de la norme ST.96 ou d'autres normes XML de l'OMPI se rapportant à la norme ST.96, le Bureau international a proposé que l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP soit autorisée à décider, pour

le CWS, d'intégrer d'autres schémas XML, comme indiqué aux paragraphes 36 à 38 du document CWS/7/3 REV.

32. Le CWS est convenu de laisser à l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP le soin de décider si les éléments de schéma XML d'une norme particulière faisant référence à la norme ST.96 devraient figurer dans la norme ST.96 ou dans la norme indiquée, comme la norme ST.37. Le CWS a demandé à l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP de rendre compte de ses décisions et des modifications apportées à la norme ST.96 et aux autres normes de l'OMPI utilisant le schéma XML à la prochaine session du CWS.

33. Le CWS a pris note du nouveau public de développeurs des normes de l'OMPI et a formulé des observations sur la création d'une nouvelle instance à l'intention de ce public, en complément des instances en ligne de l'Équipe d'experts pour les offices de propriété intellectuelle. Une délégation a indiqué qu'il pourrait être difficile de solliciter l'avis des développeurs, puisqu'il ne s'agirait pas de l'une de leurs tâches directes lors de l'élaboration. Une autre délégation a indiqué que l'instance devrait être chapeautée par l'Équipe d'experts.

34. Le CWS a décidé de créer une nouvelle instance pour les développeurs afin que les développeurs travaillant avec les offices de propriété intellectuelle puissent fournir un retour d'information direct sur les normes pertinentes de l'OMPI.

35. Le CWS a pris note de la proposition de tenir des réunions mensuelles pour examiner les révisions éventuelles de la norme ST.96 de l'OMPI. Plusieurs délégations se sont engagées à participer aux réunions. Le Bureau international a réaffirmé qu'il n'y aurait au maximum que deux révisions de la norme ST.96 par an, à l'exception des communiqués d'urgence, comme convenu à la sixième session du CWS.

36. Le CWS a appuyé l'idée de réunions mensuelles de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP. Le CWS a noté que le Bureau international proposerait un jour et une heure fixes pour les réunions.

37. Le CWS a pris note de la nécessité d'étendre le champ d'application de la norme ST.96 de la 'propriété industrielle' à la 'propriété intellectuelle' en raison de l'inclusion de éléments de schéma XML pour les œuvres orphelines protégées par le droit d'auteur.

38. Le CWS a pris note du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP, y compris de la prochaine version de la norme ST.96, qui sera publiée le 1^{er} octobre 2019.

39. L'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP a demandé à ce que la tâche n° 63 soit assignée à l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique, parce que l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP s'occupe du contenu du schéma XML, tandis que la présentation du schéma XML convient mieux à l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique.

40. Le CWS a réaffecté la tâche n° 63 à l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique

Point 6.b) de l'ordre du jour : proposition relative à une norme de l'OMPI sur les API Web

41. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/4 et ses annexes I et II.

42. Le CWS a pris note du contenu du document et de ses annexes, en particulier des progrès décrits aux paragraphes 7 et 9 du document CWS/7/4. Un certain nombre de

délégations se sont déclarées favorables à cette nouvelle norme et ont fait remarquer son utilité.

43. En particulier, le CWS a noté que la dernière révision du projet de norme comprenait le premier modèle d'exemple de spécification d'interface de programmation d'applications (API), DocList, comme appendice de l'annexe IV du projet de norme API Web. Ce modèle d'exemple s'inspire de l'un des services Web actuels du portail unique (portail OPD). Le Bureau international a notifié que l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP avait décidé que la DocList serait le seul exemple de service Web inspiré du portail OPD dans le cadre de la nouvelle norme et que l'Équipe d'experts avait décidé de se concentrer sur un autre projet pilote, l'API de la situation juridique des brevets.

44. La délégation de l'Australie a présenté les progrès réalisés dans la fourniture du deuxième exemple de modèle pour le projet de norme API Web : l'API sur la situation juridique des brevets. Elle a indiqué que l'exemple de modèle serait fourni à la fois dans Open API Specification (OAS) et RESTful API Markup Language (RAML) et aurait une réponse au schéma XML de la norme ST.96 ou une charge utile JSON.

45. Le Bureau international a indiqué que les produits et services de l'OMPI mettraient prochainement en œuvre le projet de norme API Web de l'OMPI. Le validateur de séquences de l'OMPI, par exemple, a été mis en œuvre conformément à ce projet de norme. Le Bureau international a également informé le CWS que le projet de norme révisé serait utilisé pour élaborer les API du système d'accès centralisé aux résultats de la recherche et de l'examen (WIPO CASE) de l'OMPI en commençant par l'élaboration de DocList et DocContent en 2019.

46. Le CWS a pris note de l'intention du Bureau international d'appliquer la nouvelle norme API Web à ses produits et services et a encouragé les offices de propriété intellectuelle à participer à la mise à l'essai des nouvelles API WIPO CASE une fois qu'elles seront appliquées.

47. Le Bureau international a déclaré que les contributions d'experts dans le domaine des services Web sont indispensables pour finaliser le projet de norme.

48. Le CWS a encouragé les offices de propriété intellectuelle à formuler des commentaires sur le projet de norme modifié et ses nouvelles annexes.

49. Sachant que la tâche n° 56 est gérée par l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP, le Bureau international a proposé la création d'une nouvelle Équipe d'experts pour gérer cette tâche afin de permettre l'implication d'experts des offices de propriété intellectuelle et de la communauté des développeurs ayant une connaissance spécifique du processus de création d'API Web. L'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP a proposé de réviser la tâche n° 56 en tenant compte de la réaffectation des tâches.

50. Le CWS a approuvé la description révisée de la tâche n° 56, qui se lit maintenant comme suit :

“Établir des recommandations concernant l'échange de données prenant en charge les communications de machine à machine en mettant l'accent sur : i) la facilitation de la mise au point de services Web qui puissent accéder aux ressources relatives à la propriété intellectuelle, ii) la mise en place d'un vocabulaire commercial et de structures de données pertinentes, iii) les conventions de dénomination pour l'identificateur de ressources uniformes (URI); et iv) la mise à disposition d'études de cas relatives à la mise en œuvre de services Web.”

51. Le CWS a également approuvé la création d'une nouvelle Équipe d'experts appelée "l'Équipe d'experts chargée des API" et l'attribution de la tâche n° 56 à l'Équipe d'experts chargée des API.

52. Le CWS a demandé au Secrétariat de publier une circulaire invitant les offices de propriété intellectuelle à nommer leurs experts en création d'API Web pour participer à la nouvelle Équipe d'experts chargée des API et à désigner des volontaires pour diriger l'Équipe d'experts. Plusieurs délégations ont indiqué qu'elles souhaitaient participer aux travaux de l'équipe d'experts.

53. Le CWS a demandé à l'Équipe d'experts chargée des API de présenter une proposition finale pour le nouveau projet de norme à la huitième session du CWS.

54. Le CWS a approuvé la création d'une instance en ligne pour permettre une plus grande collaboration entre la nouvelle Équipe d'experts chargée des API et les développeurs en vue d'élaborer des API pour l'accès aux ressources de propriété intellectuelle.

Point 6.c) de l'ordre du jour : proposition relative à la spécification JSON

55. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/5.

56. Le CWS a pris note du contenu du document. En particulier, de plus en plus d'offices de propriété intellectuelle ont commencé à utiliser la spécification JavaScript Object Notation (JSON) pour la diffusion des données et le Bureau international a constaté qu'il était nécessaire de formuler des recommandations pour faciliter la communication des offices de propriété intellectuelle dans ce format. Compte tenu des nouveaux besoins, l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP a entamé des discussions sur la rédaction d'une nouvelle norme sur JSON. Afin de fournir un cadre pour la poursuite de ces travaux par l'Équipe d'experts, le Bureau international a proposé une nouvelle tâche.

57. Le Bureau international a indiqué que le nouveau projet de norme JSON de l'OMPI ne se limiterait pas aux brevets, aux marques et aux dessins et modèles industriels, comme les œuvres orphelines. À ce titre, l'acronyme 'PI' indiquera 'propriété intellectuelle' plutôt que 'propriété industrielle' dans la norme proposée.

58. Le CWS a créé une nouvelle tâche dont la description se lit comme suit :

"Préparer une proposition de recommandations concernant les ressources JavaScript Object Notation (JSON) compatibles avec la norme ST.96 de l'OMPI pour le dépôt, le traitement, la publication et/ou l'échange d'informations sur la propriété intellectuelle."

59. Le comité a confié la nouvelle tâche à l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP. Le CWS a encouragé les offices de propriété intellectuelle à commenter le projet de travail sur la spécification JSON. Le CWS a également encouragé les offices de propriété intellectuelle à participer aux délibérations sur la spécification JSON, à mettre à l'essai le schéma JSON et à formuler leur retour d'information auprès de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP.

60. Le CWS a prié l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP de présenter une proposition finale concernant une nouvelle norme de l'OMPI sur la spécification JSON, pour examen à sa huitième session.

Point 7.a) de l'ordre du jour : rapport sur la tâche n° 59

61. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/6 et d'un exposé présenté par les coresponsables de l'équipe d'experts, à savoir l'Australie et la Fédération de Russie.

62. Le CWS a pris note du contenu du document et de l'exposé et a encouragé les offices de propriété industrielle à participer aux débats de l'Équipe d'experts en technologie de la chaîne de blocs.

63. Le CWS a noté qu'en novembre 2018, le Secrétariat avait publié la circulaire C.CWS.108 dans laquelle il invitait les offices de propriété intellectuelle à désigner leurs représentants à l'Équipe d'experts en technologie de la chaîne de blocs. Treize offices de propriété intellectuelle ont répondu à la circulaire.

64. En janvier 2019, les coresponsables de l'Équipe d'experts et le Bureau international ont élaboré une enquête auprès des membres de l'Équipe d'experts afin de "recueillir des informations sur les progrès accomplis par les offices de propriété intellectuelle dans l'utilisation de la chaîne de blocs et l'expérience acquise en la matière." Les membres de l'Équipe d'experts ont été invités à répondre à cette enquête tout au long du mois de février 2019. Sur la base des résultats de l'enquête, l'Équipe d'experts a rédigé un énoncé du contenu de la norme et recensé les domaines dans lesquels il convient de poursuivre les travaux. Compte tenu des résultats décrits au paragraphe 8 du document CWS/7/6, l'Équipe d'experts en technologie de la chaîne de blocs a proposé de réviser la description de la tâche n° 59.

65. Le CWS a noté que d'autres travaux avaient été examinés lors de la réunion en personne de l'Équipe d'experts le 1^{er} mai 2019, avec plusieurs modifications aux documents antérieurs. L'Équipe d'experts est convenue d'affiner le projet de table des matières, d'assurer la liaison avec ISO TC/307 sur les technologies de chaîne de blocs et les technologies de grand livre distribué, d'affiner les cas d'utilisation de chaîne de blocs et d'explorer un environnement collaboratif pour interagir avec les experts de chaîne de blocs du secteur privé.

66. Une délégation a fait observer que la plupart des innovations de la technologie de chaîne de blocs étaient le fait du secteur privé et que les offices de propriété intellectuelle devraient veiller à ne pas entraver les progrès du secteur privé. Les offices de propriété intellectuelle devraient continuer à surveiller les cas d'utilisation potentielle de la chaîne de blocs et à en discuter avec ceux qui créent des plateformes de chaîne de blocs.

67. Le CWS a approuvé la proposition de révision de la description de la tâche n° 59 et de l'énoncé pour le champ d'application de la norme présentés par les coresponsables. La nouvelle description de la tâche et le nouvel énoncé du champ d'application de la norme sont les suivants :

Description modifiée de la tâche n° 59 :

"étudier la possibilité d'utiliser la technologie de la chaîne de blocs dans les procédures d'octroi de la protection des droits de propriété intellectuelle et de traitement des informations concernant les objets de propriété intellectuelle et leur utilisation;

"recueillir des informations sur les progrès accomplis par les offices de propriété intellectuelle dans l'utilisation de la chaîne de blocs et l'expérience acquise en la matière, évaluer les normes applicables à la chaîne de blocs en vigueur dans le secteur privé et examiner le bien-fondé et l'applicabilité aux offices de propriété intellectuelle;

“élaborer des modèles de référence concernant l'utilisation de la chaîne de blocs dans le domaine de la propriété intellectuelle, y compris des principes directeurs, des pratiques communes et l'utilisation de la terminologie à l'appui de la collaboration, des projets conjoints et de la validation; et

“établir une proposition de norme de l'OMPI visant à appuyer l'application potentielle de la chaîne de blocs dans l'écosystème de la propriété intellectuelle.

“Énoncé du champ d'application :

“Cette norme vise à donner des orientations aux offices de propriété intellectuelle et aux autres organisations devant gérer, stocker, traiter, échanger et diffuser des données de propriété intellectuelle en utilisant la chaîne de blocs. Grâce à l'utilisation de cette norme, la mise en œuvre de la chaîne de blocs pourrait être simplifiée et accélérée et s'effectuer de manière interopérable dans l'écosystème de la propriété intellectuelle.”

Point 7.b) de l'ordre du jour : rapport sur l'atelier relatif aux chaînes de blocs

68. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un rapport verbal présenté par le Bureau international.

69. Le CWS a noté que les 29 et 30 avril 2019, le Bureau international a accueilli un atelier sur la chaîne de blocs et la propriété intellectuelle, comme convenu à la sixième session du CWS. L'atelier avait pour but d'explorer les rôles appropriés pour les secteurs public et privé dans les utilisations potentielles de la chaîne de blocs pour l'écosystème de la propriété intellectuelle, et d'examiner les domaines de normalisation éventuelle des données de propriété intellectuelle pour la chaîne de blocs. La première journée a porté sur les caractéristiques générales et l'utilisation de la chaîne de blocs, tandis que la deuxième journée a porté sur l'utilisation de la chaîne de blocs avec la propriété intellectuelle. Plus de 150 participants ont assisté à l'atelier, dont des experts de la chaîne de blocs et des spécialistes de la propriété intellectuelle du secteur privé, ainsi que des parties intéressées issues des offices de propriété intellectuelle, de l'industrie, du monde universitaire et des organisations intergouvernementales.

70. Le CWS a pris note des recommandations de l'atelier, notamment :

- se concentrer sur la normalisation des données de propriété intellectuelle devant être stockées sur une chaîne de blocs, plutôt que d'essayer de normaliser les piles de technologies;
- travailler avec d'autres organismes de normalisation, tels que l'ISO et l'Union internationale des télécommunications (UIT);
- collaborer avec les communautés techniques existantes sur la chaîne de blocs pour faire en sorte que les normes élaborées par l'OMPI soient utiles et compatibles avec les mises en œuvre de chaîne de blocs;
- s'engager avec l'ensemble de la communauté d'experts de la technologie de chaîne de blocs par le biais de plateformes que la communauté utilise déjà, telles que GitHub;
- comprendre que la gestion de l'identité est une problématique compliquée qui va bien au-delà du monde de la propriété intellectuelle. De nombreuses applications de chaîne de blocs, telles que la gestion de la chaîne logistique, les contrats intelligents et les registres de propriété, reposent sur une certaine forme de gestion des identités;

- travailler avec l'ensemble de la communauté pour résoudre les problèmes de gestion de l'identité, plutôt que de créer une solution d'identité distincte qui ne fonctionne que pour l'écosystème de la propriété intellectuelle;
- assurer l'interopérabilité entre les systèmes à chaîne de blocs; et
- prêter attention aux questions de gouvernance, notamment en ce qui concerne l'identité et l'interopérabilité.

71. Plusieurs délégations ont noté que l'atelier avait fourni des informations précieuses sur la chaîne de blocs pour la propriété intellectuelle et qu'il s'était révélé très utile pour l'Équipe d'experts en technologie de la chaîne de blocs pour exécuter la tâche n° 59.

Point 8.a) de l'ordre du jour : rapport sur la tâche n° 55

72. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/7.

73. Le CWS a pris note du contenu du document, y compris des informations concernant l'enquête et l'atelier.

74. Le CWS a noté que le Secrétariat avait diffusé en novembre 2018 une enquête sur l'utilisation des informations d'identification des déposants par les offices de propriété intellectuelle, comme convenu à la sixième session du CWS. Vingt-trois offices de propriété intellectuelle ont répondu à l'enquête, comme le résume le document CWS/7/8. Un rapport sur les résultats de l'enquête a été examiné au titre du point 8 b) de l'ordre du jour.

75. Le CWS a noté que le Bureau international avait accueilli un atelier sur la normalisation des noms les 2 et 3 mai 2019 au siège de l'OMPI à Genève. Trente participants y ont participé, notamment des représentants d'offices de propriété industrielle, des utilisateurs d'information en matière de propriété industrielle, des fournisseurs privés de données de propriété industrielle et des chercheurs universitaires. Un rapport sur l'atelier a été examiné au titre du point 8 c) de l'ordre du jour.

76. Immédiatement après chaque jour de l'atelier, l'Équipe d'experts chargée de la normalisation du nom a tenu des réunions pour examiner les constatations. Les résultats des réunions de l'Équipe d'experts sont présentés au point 8 c) de l'ordre du jour du présent document.

77. L'enquête concernant l'utilisation d'identifiants étant terminée, l'Équipe d'experts a proposé de réviser la description de la tâche n° 55 en supprimant la formulation relative à la réalisation d'une enquête.

78. Le CWS a approuvé la description révisée de la tâche n° 55, qui se lit comme suit :

"Envisager l'élaboration d'une norme de l'OMPI visant à aider les offices de propriété industrielle à améliorer la "qualité à la source" des noms des déposants, établir une proposition visant la poursuite des travaux relatifs à la normalisation des noms des déposants dans les documents de propriété industrielle, et la présenter pour examen par le CWS."

79. Le CWS a prié l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms de présenter une proposition visant la poursuite des travaux, pour examen à sa huitième session.

Point 8.b) de l'ordre du jour : résultats de l'enquête sur l'utilisation d'identifiants pour les déposants par les offices de propriété intellectuelle

80. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/8.

81. Le CWS a pris note du contenu du document contenant les résultats de l'enquête et l'analyse du Bureau international. Vingt-trois offices ont répondu à l'enquête. Le CWS a fait remarquer que le partage des identifiants entre les offices de propriété intellectuelle pourrait s'avérer difficile, car les deux tiers d'entre eux n'ont pas l'intention de publier ou d'échanger leurs identifiants, pour des raisons comme les règles de protection de la vie privée ou l'utilisation d'identifiants qui ne devaient pas être rendus publics (par exemple, les numéros de passeport). Certains offices de propriété intellectuelle ont répondu qu'ils auraient des difficultés à mettre en œuvre les identifiants en raison de restrictions juridiques ou d'exigences informatiques. Pour 80% des répondants, l'exploration de l'utilisation des identifiants représente une priorité élevée ou moyenne. Aucune autre option (noms normalisés, dictionnaires) n'a reçu plus de 50% de soutien.

82. Le Bureau international a informé le CWS que les réponses individuelles et collectives ont été publiées avec le document CWS/7/8 pour examen. Le Bureau international a indiqué que les résultats de l'enquête et les réponses collectives seraient mis à jour pour améliorer la lisibilité des documents en ajoutant des diagrammes et en apportant des modifications rédactionnelles mineures pour la publication finale.

83. Une délégation a demandé que les déposants participent à toutes les activités relatives à la normalisation des noms et que de nombreuses questions soient mieux traitées au niveau du déposant.

84. Le CWS a demandé au Bureau international de publier les résultats de l'enquête ainsi que les réponses individuelles et collectives sur le site Web de l'OMPI lorsque les mises à jour décrites ci-dessus auront été effectuées.

Point 8.c) de l'ordre du jour : rapport sur l'atelier relatif à la normalisation des noms

85. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un rapport verbal présenté par le Bureau international.

86. Le CWS a pris note des résultats de l'atelier sur la normalisation des noms tenu les 1^{er} et 2 mai 2019. Le rapport indique en particulier que les offices de propriété intellectuelle sont confrontés à de nombreux défis en ce qui concerne le traitement des dossiers juridiques officiels des données relatives aux déposants. Les exigences juridiques, les investissements dans les technologies de l'information, la disponibilité de fonds, entre autres, limitent la capacité de nombreux offices de propriété industrielle de normaliser les noms des déposants ou d'utiliser des identifiants. Une autre difficulté tient au fait que les différentes utilisations des données relatives aux déposants peuvent nécessiter différentes approches en matière de normalisation des noms ou d'identificateurs, et que la technologie évolue très rapidement.

87. Le CWS a également noté d'autres résultats de l'atelier :

- il existe au moins deux groupes différents qui ont des besoins différents en matière de normalisation des noms : le personnel chargé de la collecte des données au sein des offices de propriété intellectuelle, qui doit recueillir et tenir à jour les dossiers juridiques des données des déposants, et les utilisateurs en aval (y compris les fournisseurs et analystes de données);

- la collecte et la maintenance de données de haute qualité au sein des offices de propriété intellectuelle sont essentielles au bon fonctionnement de toute solution en aval. Elle profite à tous ceux qui travaillent avec des données sur la propriété intellectuelle, mais elle exige d'importants engagements en matière de ressources de la part des offices de propriété intellectuelle. Plusieurs offices de propriété intellectuelle entreprennent actuellement des projets de nettoyage des données afin d'améliorer la qualité de leurs données;
- il n'existe pas de solutions "parfaites" pour l'harmonisation des noms ou des identifiants qui répondent aux besoins des différents types d'analyse;
- Les offices de propriété intellectuelle peuvent tirer profit de l'échange de stratégies visant à régler les problèmes de données entre eux;
- l'utilisation d'identifiants pour les déposants et les titulaires de propriété intellectuelle présente plusieurs avantages potentiels, à savoir l'indépendance linguistique et la facilité de traitement pour les machines. Toutefois, les participants ont également fait remarquer que les identifiants posent de nombreuses difficultés aux offices de propriété intellectuelle; et
- l'élaboration et le maintien d'un système d'identifiants est très complexe et coûteux, non seulement pour les dépenses en ressources informatiques, mais aussi pour la gouvernance et les procédures visant à assurer la propreté des données. En outre, certains offices n'ont pas l'autorité légale ou les capacités informatiques nécessaires pour mettre en œuvre les identifiants.

88. Le CWS a été informé qu'après l'atelier, l'Équipe d'experts a examiné plus avant les questions afin de déterminer les prochaines étapes. L'Équipe d'experts est convenue qu'il n'était pas possible d'apporter des modifications importantes aux systèmes de collecte de données des offices de propriété intellectuelle en raison de limitations techniques et juridiques. L'amélioration de la qualité des données recueillies est apparue aux membres comme un objectif commun. Toutefois, en raison des différents besoins et environnements des offices de propriété intellectuelle, l'Équipe d'experts estime que mettre au point des outils logiciels ou des algorithmes communs n'a aucun sens pour le moment. L'élaboration d'identifiants globaux demeure un domaine d'intérêt, mais elle semble difficile et coûteuse avec des avantages incertains. L'Équipe d'experts est convenue de continuer d'étudier les travaux possibles sur les identifiants.

89. Le CWS a noté que l'équipe d'experts était convenue de créer un forum pour permettre aux offices de propriété intellectuelle de mettre en commun des stratégies de haut niveau pour les données relatives aux noms de domaine, de mettre au point des supports de sensibilisation aux problèmes de qualité des données et d'élaborer des directives à l'intention des offices de propriété industrielle et des déposants sur les pratiques en matière de données.

Point 9 de l'ordre du jour : rapport sur l'Équipe d'experts 3D sur la tâche n° 61

90. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/9.

91. Le CWS a pris note du contenu du document et du programme de travail de l'Équipe d'experts 3D et a encouragé les offices de propriété industrielle à participer aux discussions de l'équipe d'experts. Le CWS a examiné le questionnaire proposé pour les offices de propriété intellectuelle sur les modèles et images 3D.

92. Une délégation a proposé de remplacer "lois sur les brevets" par "lois" à la question 3.1 afin que les offices puissent prendre en compte tous les types de propriété intellectuelle dans leur réponse.

93. Une délégation a proposé de remplacer le choix de réponse "inventions" par "brevets" tout au long de l'enquête, les autres choix de réponse étant les types de propriété intellectuelle.

94. Une délégation a proposé de combiner les modèles d'utilité et les brevets dans un seul choix de réponse, puisque les réponses de l'office seraient probablement les mêmes pour les deux.

95. Une délégation a proposé d'ajouter "brevets pour les molécules chimiques et biologiques" comme option de réponse distincte des autres types de brevets, étant donné que ces technologies peuvent nécessiter des exigences différentes pour les modèles 3D fournis par les déposants.

96. Plusieurs délégations ont fait observer que les "modèles et images 3D" peuvent prêter à confusion, car les images sont normalement bidimensionnelles. Les délégations se sont inquiétées de ce que les offices de propriété intellectuelle participant à l'enquête pourraient répondre sur la base d'images 2D qui représentent des objets 3D, plutôt que sur des images qui sont elles-mêmes en 3D. Les délégations ont donc proposé d'ajouter "3D" derrière le mot image partout dans le questionnaire et d'ajouter la définition suivante au glossaire du questionnaire : "Images 3D – Images représentant des objets affichés en trois dimensions (longueur, profondeur, hauteur), par exemple, photos 3D, stéréoscopie, etc."

97. Le CWS a approuvé le questionnaire à l'intention des offices de propriété intellectuelle sur l'utilisation des modèles 3D et des images 3D figurant à l'annexe du document CWS/7/9, avec les modifications décrites ci-dessus, comme suit :

- à la question 3.1, remplacer "législation en matière de brevets" par "législation" afin que les offices puissent prendre en considération tous les types de droits de propriété intellectuelle dans leur réponse;
- remplacer l'option de réponse "inventions" par "brevets" dans tout le questionnaire d'enquête, étant donné que les autres options de réponse étaient des types de propriété intellectuelle;
- combiner modèles d'utilité et brevets en un seul choix de réponse, étant donné que les réponses des offices seraient probablement les mêmes pour les deux;
- ajouter les deux questions qui suivent à l'enquête :
 - "Quels sont les avantages ou les inconvénients spécifiques que les modèles 3D peuvent présenter en ce qui concerne la recherche, par exemple, la recherche sur l'état de la technique?"
 - "Vous attendez-vous à ce que les déposants fournissent des modèles 3D conformes aux normes définies?"
- ajouter "brevets pour les molécules chimiques et biologiques" comme option de réponse distincte des autres types de brevets, étant donné que ces technologies peuvent nécessiter des exigences différentes pour les modèles 3D fournis par les déposants. Le CWS est convenu de fournir deux possibilités de réponse pour les "brevets" tout au long du questionnaire, l'une pour les brevets chimiques et biologiques et l'autre pour tous les autres types de brevets; et

— remplacer le terme “images” par “images 3D” partout dans le questionnaire et mettre à jour le glossaire avec la définition proposée.

98. L’Équipe d’experts a présenté un deuxième questionnaire à l’intention de l’industrie et des utilisateurs, comme indiqué au paragraphe 7 du document CWS/7/9. Plusieurs délégations ont déclaré qu’il était important de recueillir l’avis de l’industrie et des utilisateurs sur cette question. Certaines délégations ont proposé que le Bureau international procède à l’enquête auprès des déposants. Un représentant de l’industrie a indiqué qu’il souhaitait participer à l’enquête. Une délégation a proposé de modifier le titre du document de “Document d’orientation pour les offices de propriété intellectuelle” pour “Enquête type d’enquête” afin de refléter l’utilisation prévue.

99. Le Secrétariat a expliqué la pratique du CWS selon laquelle le comité invite les offices de propriété intellectuelle à participer à des enquêtes et, au besoin, les offices de propriété intellectuelle recueillent des renseignements auprès de leurs utilisateurs et incorporent les résultats dans leurs réponses. L’une des raisons en est que les offices de propriété intellectuelle ont des contacts plus étroits avec leurs utilisateurs et qu’ils peuvent vérifier et filtrer les informations comme il se doit. Le Bureau international a proposé d’envoyer le questionnaire sur l’industrie aux offices de propriété intellectuelle en tant que questionnaire type et de laisser les offices de propriété intellectuelle recueillir les informations auprès de leurs utilisateurs.

100. Compte tenu de la nécessité de recueillir les commentaires des utilisateurs et de ses pratiques d’enquête, le CWS a accepté de fournir le document aux offices de propriété intellectuelle à titre de questionnaire type pour leur permettre de mener leurs propres activités de sensibilisation et de modifier en conséquence le titre du document. Le CWS a noté que le questionnaire type pourrait être modifié par les offices avant d’être utilisé pour recueillir des données auprès de leurs déposants et de leurs utilisateurs. Le CWS est convenu de permettre aux observateurs intéressés d’adhérer à l’Équipe d’experts 3D et de fournir leurs réponses dans le cadre de l’enquête menée auprès des déposants.

101. Le CWS a approuvé le questionnaire d’enquête modifié reproduit à l’annexe III du présent document. Le CWS a demandé au Bureau international de publier une circulaire invitant les offices de propriété intellectuelle à répondre au questionnaire modifié des offices de propriété intellectuelle et de joindre le questionnaire type en annexe à la circulaire pour examen par les offices de propriété intellectuelle. Le CWS a encouragé les offices de propriété intellectuelle à recueillir les données indiquées dans le questionnaire d’enquête type auprès de leurs déposants pour les soumettre à l’examen de l’Équipe d’experts 3D.

Point 10 de l’ordre du jour : rapport de l’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique sur la tâche n° 62

102. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/10.

103. Le CWS a pris note du contenu du document et du programme de travail de l’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique. La délégation des États-Unis d’Amérique, en tant que responsable de l’Équipe d’experts, a indiqué que l’Équipe d’experts avait l’intention d’examiner les pratiques existantes et les difficultés liées à la publication numérique, de convenir d’une définition et de critères pour l’examen des normes de l’OMPI dans la description des tâches, de classer les normes en fonction de leur priorité et de commencer à examiner les normes pour élaborer les modifications proposées.

104. Le CWS a pris note du programme de travail de l'équipe d'experts et a encouragé les offices de propriété industrielle à participer aux discussions de l'équipe.

Point 11.a) de l'ordre du jour : rapport sur la tâche n° 47

105. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/11.

106. Le CWS a pris note du contenu du document et des activités de l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique rapportés par le Bureau international en tant que responsable de l'Équipe d'experts. L'équipe d'experts a tenu six réunions en ligne depuis la sixième session du CWS pour examiner les révisions des événements figurant dans la norme ST.27 et a établi un nouveau document d'orientation comportant des scénarios communs, ce qui a donné lieu aux propositions de révision de la norme ST.27 présentées à la septième session. L'équipe d'experts a l'intention de poursuivre la révision des normes ST.27 et ST.87, selon que de besoin, sur la base de la contribution des offices appliquant les normes, mais ne prévoit pas de révisions majeures.

107. Le CWS a pris note des activités et du programme de travail de l'équipe d'experts et a encouragé les offices de propriété industrielle à participer aux discussions de l'équipe.

108. Le CWS a noté qu'en février 2019, le Secrétariat avait publié la circulaire C.CWS 113 invitant les offices de propriété intellectuelle à fournir les résultats : a) de l'évaluation de leurs pratiques opérationnelles et de leurs systèmes informatiques, y compris le calendrier provisoire concernant la mise en œuvre de la norme ST.27 de l'OMPI; et b) de l'examen de la liste provisoire des événements détaillés, conformément à leurs lois et pratiques respectives. Les offices de propriété intellectuelle ont été priés de fournir une table de correspondance contenant leurs réponses. Quatorze offices de propriété intellectuelle ont répondu à la circulaire.

109. Le Bureau international a indiqué qu'il prévoyait de publier les tables de correspondance consolidées sur la norme ST.87 soumises par les offices de propriété intellectuelle dans la partie 7.13 du Manuel de l'OMPI avec l'approbation du CWS. Deux délégations ont demandé à fournir des tables de correspondance actualisées avant leur publication, en raison d'un changement de circonstances rendant obsolètes leurs tables soumises précédemment.

110. Le CWS a approuvé la publication des tables de correspondance concernant la norme ST.87 reçues dans la partie 7.13 du Manuel de l'OMPI dès fois que les deux délégations en ayant fait la demande auront fourni des versions mises à jour. Le CWS a encouragé les offices de propriété industrielle à fournir ou à mettre à jour leurs tables de correspondance pour les normes ST.27 et ST87 de l'OMPI.

111. Le Bureau international a proposé que l'équipe d'experts commence à travailler sur une proposition de norme relative aux données sur la situation juridique des marques. Les membres de l'Équipe d'experts se sont dits intéressés à entreprendre des travaux sur les données relatives à la situation juridique des marques à ce stade, et ont donné la priorité à cette question par rapport au document d'orientation de la norme ST.87 sur les données relatives à la situation juridique des dessins et modèles industriels. Les délégations ont également préféré voir comment les bureaux utilisent les documents d'orientation pour la norme ST.27 dans la mise en œuvre de la norme ST.27 avant de procéder avec le document d'orientation pour la norme ST.87.

112. Le CWS a accepté que l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique commence à travailler en priorité sur une norme pour les données sur la situation juridique des marques.

113. L'Équipe d'experts a proposé de réviser la description de la tâche n° 47 pour tenir compte des travaux achevés et en cours sur les normes ST.27 et ST.87 de l'OMPI et les données sur la situation juridique des marques.

114. Le CWS a approuvé la proposition de réviser la description de la tâche n° 47. La nouvelle description de la tâche se lit comme suit : "préparer des propositions de révision des normes ST.27 et ST.87 de l'OMPI en fonction des besoins; d'établir un projet de document d'orientation concernant les données sur la situation juridique des dessins et modèles industriels; préparer une recommandation sur l'échange de données sur la situation juridique des marques par les offices de propriété industrielle; et aider l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP à élaborer des éléments de schéma XML concernant les données relatives à la situation juridique".

Point 11.b) de l'ordre du jour : révision de la norme ST.27 de l'OMPI

115. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/12.

116. L'Équipe d'experts a préparé un nouveau document d'orientation pour la norme ST.27 avec des ensembles d'exemples pour aider les offices de propriété intellectuelle et autres à comprendre comment utiliser la norme ST.27. Les nouveaux exemples ont été préparés autour d'un ensemble de cinq scénarios communs identifiés par l'Équipe d'experts, avec des exemples pour chaque scénario fournis par quatre à six offices. Ces exemples visent à mieux illustrer la façon dont les événements nationaux peuvent être reliés aux événements définis dans la norme ST.27 et la manière de transformer ces correspondances en fichier de données conforme à la norme ST.27 pouvant être échangé avec des tiers.

117. Le CWS a pris note du rapport du responsable de l'équipe d'experts sur les propositions de révision de la norme ST.27 approuvées par l'équipe d'experts. Les propositions comprennent :

- des modifications aux descriptions des catégories afin de refléter plus explicitement les types de droits de propriété intellectuelle et les demandes couvertes, comme indiqué au paragraphe 4 du document CWS/7/12;
- remplacer le mot "délivré" par "complété" dans les événements détaillés D14 et D15 afin de mieux refléter la pratique des offices qui ne peuvent pas délivrer le rapport au déposant au moment où il est complété, comme indiqué au paragraphe 6 du document CWS/7/12;
- clarifier la formulation des événements détaillés R12, R13 et R14 afin de mieux refléter les utilisations prévues : R13 pour les corrections de noms, R14 pour les changements de propriétaire et R12 pour les offices de propriété intellectuelle ne faisant pas la distinction entre les deux situations, comme indiqué au paragraphe 7 du document CWS/7/12;
- un nouvel événement "droit de propriété intellectuelle entré en vigueur" pour les droits tels que les certificats complémentaires de protection qui entrent en vigueur à une date ultérieure à celle de l'octroi, comme indiqué au paragraphe 8 du document CWS/7/12; et
- un nouveau document d'orientation sur les scénarios communs contenant des exemples pour aider les offices de propriété intellectuelle et les utilisateurs à comprendre comment utiliser la norme ST.27, tel que décrit aux paragraphes 10 à 12 et reproduit à l'annexe I du document CWS/7/12.

118. Le CWS a approuvé les révisions proposées pour le corps principal du texte de la norme ST.27 de l'OMPI décrite ci-dessus. Le CWS a également approuvé la proposition de révision de l'annexe I de la norme ST.27 de l'OMPI, avec les mises à jour correspondantes de l'annexe II, ainsi que décrit ci-dessus.

119. Le CWS a approuvé l'ajout du nouveau document d'orientation contenant des exemples de scénarios courants, qui ferait l'objet de l'annexe V de la norme ST.27 de l'OMPI et la renumérotation de l'annexe V pour qu'elle devienne l'annexe VI en la renommant "Document d'orientation fondé sur les catégories".

120. Le CWS a pris note de la proposition du Bureau international d'ajouter trois caractères réservés au codage des événements relatifs à la situation juridique ST.27. Ces caractères seront fixés avec trois positions réservées comme 'xxx' pour une utilisation future dans la version révisée de la norme ST.27. Cela permettra aux offices de propriété intellectuelle de procéder à la mise en œuvre de la norme ST.27 avec l'assurance que le format d'encodage ne sera pas modifié. L'Équipe d'experts propose d'explorer les utilisations possibles des caractères réservés et de préparer une proposition pour la huitième session du CWS.

121. Le CWS a pris note de la présentation d'une utilisation possible de caractères réservés appelés étiquettes de procédure, telle que décrite aux paragraphes 13 à 21 du document CWS/7/12. Le CWS a pris note d'une invitation de l'Équipe d'experts à commenter les utilisations éventuelles du champ réservé ou des 15 marques de procédure proposées par le Bureau international à l'annexe II du document CWS/7/12.

122. Le CWS a approuvé la proposition du Bureau international d'ajouter trois caractères réservés au code de l'événement, qui sont déterminés comme 'xxx' et réservés pour une utilisation future éventuelle, comme décrit aux paragraphes 22 à 24 du document CWS/7/12. Le CWS a noté que cette révision permet aux offices de propriété intellectuelle de procéder à la mise en œuvre de la norme ST.27 avec un format de codage stabilisé des événements. Le CWS a également approuvé une proposition visant à mettre à jour le paragraphe 47 de la norme ST.27 afin de rendre compte de la position des caractères réservés.

Point 11.c) de l'ordre du jour : rapport sur le programme de mise en œuvre de la norme ST.87 de l'OMPI

123. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un rapport verbal présenté par le responsable de l'équipe d'experts.

124. Le CWS a pris note du contenu de l'exposé, notamment de la révision du nombre de réponses par rapport au paragraphe 14 du document CWS/7/11. Quatorze offices de propriété intellectuelle ont répondu à la circulaire, dont neuf ont fourni des tables de correspondance. Trois offices de propriété intellectuelle ont une date de début prévue pour commencer la mise en œuvre, tandis que quatre offices de propriété intellectuelle attendent des mises à niveau informatiques ou un financement avant de planifier la mise en œuvre. Quatre offices de propriété intellectuelle n'ont pas l'intention de mettre en œuvre la norme ST.87 pour le moment. Un répondant a indiqué que planifier la norme ST.87 était utile pour préparer l'ouverture de son office de propriété intellectuelle et commencer à s'exercer sur les dessins et modèles industriels dans un proche avenir.

Point 12.a) de l'ordre du jour : rapport sur la tâche n° 44

125. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/13.

126. Le CWS a pris note du contenu du document.

127. La traduction des qualificateurs en texte libre, qui font partie du listage des séquences conforme à la norme ST.26, reste l'une des questions en suspens pour la norme ST.26 et aura une incidence sur les modifications nécessaires du cadre juridique du PCT. La délégation de la Chine a indiqué sa préférence pour l'utilisation de l'anglais et d'autres langues pour ces types de désignations, mais qu'elle se conformerait à son programme de mise en œuvre fourni à la sixième session et fondé la version 1.2 de la norme. La délégation du Canada a également fait part de sa préférence pour une solution bilingue (français et anglais), compte tenu de ses obligations constitutionnelles, mais elle a indiqué qu'elle ne s'opposerait pas à l'utilisation de seuls caractères latins de base de la norme Unicode pour les qualificateurs de texte libre.

128. La délégation des États-Unis d'Amérique a présenté, en collaboration avec le responsable de la séquence l'Équipe d'experts chargée du listage des séquences, un exposé sur l'annotation de la séquence conforme à la norme ST.26 concernant les qualificateurs en texte libre. La délégation a rappelé les objectifs convenus de la norme ST.26 de l'OMPI, qui sont reproduits ci-après :

- de permettre aux déposants d'établir un listage des séquences unique qui soit acceptable pour les procédures internationales et nationales ou régionales;
- d'accroître la précision et la qualité de la présentation des séquences pour faciliter leur diffusion dans l'intérêt des déposants, du public et des examinateurs;
- de faciliter la recherche de données sur ces séquences; et
- de permettre l'échange de données sur les séquences sous forme électronique et l'incorporation de ces données dans des bases de données informatisées.

129. Compte tenu des objectifs susmentionnés, la norme ST.26 de l'OMPI n'autorise que les caractères latins de base dans les données de séquences. Comme le "texte libre" fait partie des données de séquences, il est limité à l'Unicode Basic Latin. Le CWS a rappelé que la norme ST.26 est fondée sur la norme de la Collaboration internationale sur les bases de données de séquences de nucléotides (INSDC), qui est une collaboration de différents fournisseurs de bases de données génétiques et reçoit des données sur les séquences des offices de propriété intellectuelle et de la communauté de recherche. L'INSDC offre au public la possibilité d'effectuer des recherches gratuites dans les données de séquences et exige l'Unicode Basic Latin pour les données de séquences afin que le contenu soit compréhensible par le plus large public possible, la communauté scientifique utilisant massivement l'anglais pour annoter et décrire les séquences. La délégation a souligné l'importance de la compatibilité de la norme ST.26 avec le format INSDC pour atteindre les objectifs de la norme ST.26, notamment le premier objectif mentionné ci-dessus.

130. Le CWS a pris note de la proposition de l'Équipe d'experts chargée du listage des séquences de classer les 51 qualificateurs en texte libre de l'annexe I de la norme ST.26 comme étant 'indépendants de la langue' ou 'dépendant de la langue'. Le CWS a également noté qu'un premier projet de la nouvelle annexe I sera fournie par l'Équipe d'experts au troisième trimestre de 2019 et un projet final de l'annexe I révisée pour examen à la huitième session du CWS.

Point 12.b) de l'ordre du jour : révision de la norme ST.26 de l'OMPI

131. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/14.

132. Le CWS a pris note du contenu du document. Quelques révisions de fond ont été proposées pour la norme ST.26, la plupart limitées à l'annexe I et à l'annexe VII de la norme ST.26. Il s'agit notamment des mises à jour nécessaires en raison des mises à jour correspondantes de l'INSDC, de l'ajout de qualificateurs facultatifs à l'annexe I de la norme ST.26 et des corrections apportées aux termes utilisés à l'annexe VII de la norme ST.26.

133. Le CWS a approuvé le projet de révision de la norme ST.26 de l'OMPI. Le CWS a également approuvé que l'annexe III et l'appendice de l'annexe VI de la norme ST.26, qui sont des instances XML, soient publiés sous forme de fichiers téléchargeables distincts liés à la norme, au lieu de publier les instances XML au format texte dans le cadre de cette norme.

Point 12.c) de l'ordre du jour : outil de listage des séquences de l'OMPI

134. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/15 et d'une démonstration de l'outil de listage des séquences de l'OMPI réalisée par le Bureau international.

135. Le CWS a pris note du contenu du document, y compris le nom officiel de l'outil commun de la norme ST.26, 'WIPO Sequence'. Le CWS a encouragé les offices de propriété intellectuelle et les utilisateurs à mettre à l'essai la version officielle de l'outil lorsqu'elle sera disponible au cours du deuxième semestre 2019 et à faire part de leur retour d'information au Bureau international.

136. Le Bureau international a vivement encouragé les offices de propriété intellectuelle à commencer à examiner leurs plans de mise en œuvre en vue du passage à la norme ST.26, étant donné qu'il pourrait être nécessaire de modifier la législation nationale et de moderniser les systèmes informatiques. Au cours de l'exposé, un modèle de feuille de route pour cette transition a été présenté.

137. La délégation de l'Australie a indiqué que son plan de mise en œuvre progressait, y compris qu'aucun changement à sa loi sur les brevets n'était nécessaire. Elle a demandé des éclaircissements sur les erreurs par rapport aux avertissements et sur le comportement de l'outil lors de la résolution des erreurs de validation, ce que le Bureau international a fait.

138. Le CWS a demandé au Secrétariat de publier une circulaire invitant les offices de propriété intellectuelle à fournir au Bureau international, en 2019, leurs plans de mise en œuvre pour le passage à la norme ST.26 de l'OMPI.

139. Une délégation a remercié le Bureau international pour le travail qu'il avait accompli en produisant l'outil WIPO Sequence et a encouragé d'autres offices de propriété intellectuelle à participer à ses essais. Une autre délégation a exprimé l'espérance que les problèmes liés à cet outil seraient bientôt résolus afin d'encourager les déposants à utiliser WIPO Sequence.

140. Le CWS a appuyé la mise à l'essai de l'outil WIPO Sequence au cours de son élaboration.

Point 13.a) de l'ordre du jour : rapport sur la tâche n° 51

141. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/16.

142. Le CWS a encouragé les offices de propriété intellectuelle à participer au projet "Fichier d'autorité" en fournissant leurs propres ensembles de données de fichiers d'autorité au Bureau international.

143. Une délégation a indiqué qu'elle appuyait le projet "Fichier d'autorité" et a encouragé d'autres offices à fournir cette information. Un représentant a indiqué que le secteur commercial utilise les fichiers d'autorité publiés pour valider ses propres ensembles de données, ce qui était l'un des objectifs de ce projet.

144. Le CWS a pris note du fait que le Bureau international produirait le fichier d'autorité du PCT au format TXT de la norme ST.37 en plus du format XML existant, jusqu'à fin 2019, afin de faciliter le passage des clients au nouveau format ST.37. Le CWS a également noté que le Bureau international produirait le fichier d'autorité des publications du PCT uniquement dans le format conforme à la norme ST.37 à partir du 1^{er} janvier 2020.

Point 13.b) de l'ordre du jour : révision de la norme ST.37 de l'OMPI

145. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/17 et sur une autre proposition présentée par le Bureau international.

146. Le CWS a approuvé la modification du paragraphe 9 c) de la norme ST.37 de l'OMPI par la suppression de "vii. type de code de document" en référence à l'identification de la demande de la publication correspondante comme proposé dans le document CWS/7/17.

147. En ce qui concerne les modifications proposées à l'annexe III de la norme ST.37 (XSD), le CWS a examiné les propositions reproduites dans l'annexe I au document CWS/7/17 et la "Proposition alternative d'Annexe I au document CWS/7/17" affichée sur le site Web de l'OMPI à l'adresse : https://www.wipo.int/meetings/en/doc_details.jsp?doc_id=440553. Les modifications proposées étaient les suivantes :

- améliorer les descriptions des éléments XML;
- renommer les éléments suivants : `PriorityClaimType` et `PriorityClaimBagType` en `PriorityApplicationIdentificationType` et `PriorityApplicationIdentificationBagType` respectivement; `backupCategory` component en `updateAFCCategory`; et
- remplacer `AdditionalComment` par `com:CommentText`; et `contentCategory` par `groupedAFIndicator`.

148. Le CWS a examiné les propositions concernant l'annexe IV de la norme ST.37 (DTD), qui devait être alignée sur les modifications de l'annexe III (XSD).

149. Le Bureau international a noté qu'il y aurait un ajustement mineur dans l'annexe III de la norme ST.37 relativement à l'espace de nommage des éléments XML en fonction de la décision de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP quant à l'endroit où les éléments XML devraient être stockés dans la norme ST.96 ou ST.37.

150. Le CWS a approuvé les révisions proposées aux annexes III (XSD) et IV (DTD) de la norme ST.37 de l'OMPI telles que reproduites à l'annexe IV du présent rapport. Le CWS a noté qu'il y aurait une adaptation mineure de l'annexe III relativement à l'espace de nommage des éléments XML dans la publication de la norme ST.37 révisée, conformément à la décision de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP.

151. Le CWS a également approuvé la suggestion de fournir le contenu des appendices aux annexes III et IV de la norme ST.37 de l'OMPI en deux fichiers téléchargeables, avec des liens fournis dans la norme.

152. Une délégation a indiqué que le Bureau international devait communiquer avec le Groupe de travail du PCT pour l'informer des modifications apportées à la norme ST.37 de l'OMPI. En effet, les informations du fichier d'autorité ST.37 font partie de la documentation minimale du PCT.

153. Un représentant a réitéré qu'il est toujours possible de fournir des fichiers d'autorité au format texte et a encouragé les offices de propriété intellectuelle à fournir des fichiers d'autorité dans tous les formats possibles, quelle que soit la taille du fichier, en raison de la valeur de ce projet. Le responsable de l'Équipe d'experts et le Bureau international ont également indiqué que la seule raison pour laquelle le format de texte n'avait pas été examiné était qu'aucune révision du format de texte n'avait été proposée à ce stade.

Point 13.c) de l'ordre du jour : portail Web pour la publication des fichiers d'autorité

154. Les délibérations ont eu lieu sur la base du rapport verbal et de la démonstration du portail d'accès aux fichiers d'autorité de l'OMPI présentés par le Bureau international.

155. Le CWS a été informé que les fichiers d'autorité de 20 offices de propriété intellectuelle et organisations sont actuellement disponibles sur le portail d'accès aux fichiers d'autorité de l'OMPI et que huit autres ont fait part de leur intention de fournir prochainement au Bureau international les informations concernant leurs fichiers d'autorité. Le Bureau international publiera, à partir du second semestre 2019, les informations relatives au dépôt des demandes selon le PCT conformément à la norme ST.37.

156. Le Bureau international a rappelé aux participants aux fichiers d'autorité que, même s'ils hébergent leurs propres informations de fichiers d'autorité, il est nécessaire de fournir au Bureau international une mise à jour de la couverture du fichier et éventuellement de la colonne dédiée aux remarques sur la page du portail d'accès aux fichiers d'autorité lorsqu'ils mettent à jour les informations de leur fichier d'autorité.

157. Le CWS a noté qu'il ne serait pas nécessaire pour le moment que le Secrétariat émette une circulaire invitant les offices de propriété intellectuelle à fournir une fois de plus les ensembles de données de leurs fichiers d'autorité.

158. Le CWS a encouragé ses membres à participer au projet de portail d'accès aux fichiers d'autorité de l'OMPI en fournissant leurs ensembles de données de fichiers d'autorité au Bureau international.

Point 14.a) de l'ordre du jour : rapport sur la tâche n° 60

159. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/18 Corr.

160. Le CWS a pris note du contenu du document et a examiné les recommandations formulées par l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux marques. L'équipe d'experts a examiné la contribution d'autres groupes concernés au sein du Bureau international, y compris du groupe chargé du système de Madrid.

161. Au sujet de la division du numéro 551 pour distinguer les marques collectives, les marques de certification et les marques de garantie, le CWS a pris note d'une déclaration du Bureau international indiquant que le système de Madrid utilisait auparavant des cases à cocher distinctes pour distinguer les éléments du code INID 551. Cela a causé des problèmes parce que les différentes juridictions ont des portées de protection différentes pour ces marques. Étant donné l'absence de signification harmonisée, les déposants peuvent recevoir, par

exemple, une marque collective dans une juridiction et une marque de certification dans une autre pour le même usage prévu. Le système de Madrid a donc privilégié l'“ambiguïté constructive” du maintien de ces éléments dans le code INID 551. Les offices de propriété intellectuelle exigent généralement des informations complémentaires de la part du déposant pour enregistrer ces types de marques de toute façon, de sorte qu'un refus provisoire des offices de propriété intellectuelle serait attendu même si les types de marques étaient distingués.

162. Le CWS s'est penché sur la question de savoir si la tâche n° 60 devait être interrompue et a décidé de poursuivre la tâche afin que le site l'Équipe d'experts puisse travailler sur les questions non résolues décrites au point 14 b) de l'ordre du jour.

163. Le CWS s'est penché sur la question de savoir si l'Équipe d'experts devrait reprendre les travaux sur la tâche n° 49, “élaborer une nouvelle norme de l'OMPI relative à la gestion électronique des marques de mouvement ou multimédias.” Les travaux sur la tâche n° 49 ont été suspendus à la cinquième session du CWS en attendant la mise en œuvre de la directive par plusieurs États membres. Le CWS a noté que de nombreux pays de l'UE sont déjà en train de mettre en œuvre la Directive 2008/95/CE de l'UE pour les nouveaux types de marques, y compris les marques multimédias, ce qui en fait le moment adéquat pour reprendre le travail. Plusieurs délégations ont indiqué être disposées à reprendre les travaux.

164. Le CWS a convenu de reprendre les travaux sur la tâche n° 49.

Point 14.b) de l'ordre du jour : proposition de révision de la norme ST.60 de l'OMPI

165. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/19.

166. Le CWS a pris note du contenu du document. L'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux marques a formulé des recommandations sur les éléments de la tâche n° 60, à savoir la numérotation des codes INID pour les marques verbales et figuratives, la division du code INID (551) et un éventuel code INID pour les marques combinées.

167. En ce qui concerne la numérotation des codes INID pour les marques verbales et figuratives, l'Équipe d'experts a proposé d'utiliser 592 pour la marque verbale et 592 pour la marque figurative, les 10 autres chiffres compris entre 530 et 600 étant déjà complets ou contenant des informations non liées au type de marque.

168. Le CWS a approuvé la proposition relative à la révision de la norme ST.60 en ce qui concerne l'ajout du code INID 592 pour les marques verbales et du code 593 pour les marques figuratives.

169. Deux délégations ont proposé d'adopter un nouveau code INID 594 pour la marque verbale et figurative combinée. Cette proposition était plus précise que la marque combinée générale envisagée dans la description de la tâche.

170. Le CWS a approuvé la création du nouveau code INID 594 pour les marques verbales et figuratives combinées.

171. Deux délégations ont demandé que le code INID 551 soit scindé en codes distincts pour les trois types de marques. Le CWS n'a pu s'entendre sur la proposition de l'Équipe d'experts de ne pas scinder le code INID 551 pour distinguer les marques collectives, les marques de certification et les marques de garantie.

172. Le CWS est convenu de renvoyer la question à l'équipe d'experts pour qu'elle l'examine de façon plus approfondie.

Point 15.a) de l'ordre du jour : rapport sur la tâche n° 57

173. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/20.

174. Le CWS a pris note du contenu du document et du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée de la représentation des dessins et modèles. En particulier, l'Équipe d'experts a mis à jour l'énoncé du contenu de la norme et la table des matières. Le plan de travail de l'Équipe d'experts jusqu'en 2020 a été présenté.

175. Le CWS a noté qu'en novembre 2018, le Secrétariat avait publié la circulaire C.CWS.110 invitant les offices de propriété intellectuelle à répondre à l'enquête sur les représentations électroniques des dessins et modèles industriels approuvée à la sixième session du CWS. Vingt-cinq bureaux ont répondu à l'enquête. Les résultats et l'analyse de l'enquête sont examinés au point 15 b) de l'ordre du jour. L'Équipe d'experts examinera les résultats de l'enquête et élaborera le projet de norme aux fins d'examen par le CWS. Le CWS a encouragé les offices de propriété intellectuelle à participer aux délibérations de l'Équipe d'experts.

Point 15.b) de l'ordre du jour : résultats de l'enquête sur la représentation visuelle sous forme électronique des dessins et modèles industriels

176. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/21 et d'un exposé du coresponsable de l'Équipe d'experts.

177. Le CWS a pris note du contenu du document et de l'exposé. Vingt-cinq bureaux de propriété intellectuelle ont répondu à l'enquête. La plupart des répondants ont indiqué que la majorité des dépôts étaient électroniques et que les modèles publiés sont disponibles en ligne. La plupart des offices de propriété intellectuelle interrogés dans le cadre de l'enquête ont des exigences similaires en ce qui concerne les demandes de dessins ou modèles, bien que les détails sur le format, la taille et la résolution acceptés varient d'un office à l'autre. La prise en charge des fichiers 3D, holographiques et multimédias est très faible, cinq bureaux de propriété intellectuelle ou moins acceptant chacun de ces types.

178. Le CWS a demandé au Bureau international de publier sur le site Web de l'OMPI un rapport sur les résultats de l'enquête ainsi que les réponses individuelles et collectives, en améliorant la lisibilité.

Point 16.a) de l'ordre du jour : rapport sur la tâche n° 50

179. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/22.

180. Le CWS a pris note du contenu du document. L'Équipe d'experts chargée de la partie 7 a présenté son programme de travail pour la mise à jour des éléments de la partie 7 du Manuel de l'OMPI, conformément aux priorités établies lors des précédentes sessions du CWS.

181. Le CWS a noté qu'en décembre 2018, le Bureau international a publié des mises à jour de la partie 7.2.4 du Manuel de l'OMPI sur la présentation des numéros des demandes établissant une priorité. La partie 7.2.4 contient les réponses données par 48 offices de propriété industrielle, ainsi que des informations actualisées fournies par 12 offices de propriété industrielle en réponse à la dernière enquête.

182. L'Équipe d'experts chargée de la partie 7 a mené l'enquête sur l'octroi et la publication des certificats complémentaires de protection et des prolongations de la validité des brevets,

ainsi que demandé par le CWS à sa sixième session. Les résultats de l'enquête ont été examinés au titre du point 16 b) de l'ordre du jour.

183. Le CWS a pris note du risque de chevauchement entre les travaux de l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique examinant la norme ST.18 de l'OMPI sur les bulletins de brevets et l'enquête dans la partie 7.6 du Manuel de l'OMPI sur les informations bibliographiques contenues dans les bulletins de brevets. Plusieurs délégations ont demandé que la mise à jour de la partie 7.6 et d'autres parties du Manuel de l'OMPI soit reportée jusqu'à ce que l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique ait pu examiner la norme ST.18.

184. Le CWS est convenu de laisser en suspens la question de l'élaboration d'un questionnaire aux fins de la mise à jour de la partie 7.6 du Manuel de l'OMPI dans l'attente du prochain rapport sur l'état d'avancement des travaux qui sera présenté par l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique à la prochaine session du CWS.

185. Le CWS a approuvé le programme de travail révisé et le calendrier de l'Équipe d'experts chargée de la partie 7, avec la modification susmentionnée relative à la mise à jour de la partie 7.6.

186. Le CWS a prié le Secrétariat de publier une circulaire invitant les offices de propriété industrielle à mettre à jour les informations qui les concernent dans la partie 7.3 du Manuel de l'OMPI.

187. Le CWS a demandé à l'Équipe d'experts chargée de la partie 7 d'élaborer un questionnaire aux fins de la mise à jour de la partie 7.1 du Manuel de l'OMPI, pour présentation à sa huitième session.

Point 16.b) de l'ordre du jour : résultats de l'enquête sur la délivrance et la publication des CCP et des extensions

188. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/23 et d'un exposé du Bureau international.

189. Le CWS a noté qu'en novembre 2018, le Secrétariat a publié la circulaire C.CWS.110 demandant aux offices de propriété intellectuelle de participer à l'enquête pour mettre à jour la partie 7.7 du Manuel de l'OMPI sur la délivrance et la publication des certificats complémentaires de protection et des prolongations de la validité des brevets. Vingt-six offices ont répondu à l'enquête. Parmi les bureaux répondants, 92% fournissent des certificats complémentaires de protection et des prolongations de la validité des brevets pour les médicaments, 75% pour les produits végétaux et 20% pour les autres types de produits. Les deux tiers des répondants publient ou prévoient de publier des événements majeurs pour les certificats complémentaires de protection et les prolongations de la validité des brevets, tels que les subventions et les dépôts. La publication se fait généralement par le biais de bases de données en ligne (85%) et/ou d'un journal officiel (70%).

190. Le CWS a pris note du contenu du document et a demandé au Bureau international de préparer et de publier un rapport sur les résultats de l'enquête ainsi que les réponses individuelles et collectives dans la partie 7.7 du Manuel de l'OMPI avec des améliorations quant à la lisibilité.

191. Un représentant a demandé si l'information sur l'adaptation de la durée du brevet devrait faire l'objet d'une enquête. Le Bureau international a expliqué que l'Équipe d'experts avait

d'abord envisagé d'ajouter l'adaptation de la durée du brevet à l'enquête et décidé que l'adaptation de la durée du brevet devrait faire l'objet d'une enquête distincte. Le CWS a noté que les demandes d'information sur l'enquête sur l'adaptation de la durée du brevet devraient être adressées à l'Équipe d'experts chargée de la partie 7 pour examen.

Point 16.c) de l'ordre du jour : questionnaire sur la numérotation des documents publiés et des titres enregistrés

192. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/24.

193. Le CWS a pris note du contenu du document contenant un projet final de questionnaire visant à mettre à jour la partie 7.2.2. du Manuel de l'OMPI pour examen par le CWS. Étant donné que les éléments de la partie 7.2.2 sur la numérotation des demandes ont été remplacés par les parties 7.2.6 et 7.2.7, les seuls renseignements qui restent à mettre à jour concernent les numéros de publication et d'enregistrement des offices de propriété intellectuelle. Le questionnaire figure à l'annexe du document CWS/7/24.

194. Le CWS a approuvé le projet de questionnaire pour la mise à jour de la partie 7.2.2 du Manuel de l'OMPI sur les systèmes de numérotation des documents publiés et des titres enregistrés.

195. Le CWS a prié le Secrétariat de diffuser une circulaire invitant les offices de propriété industrielle à participer à l'enquête et a prié le Bureau international de présenter les résultats de l'enquête pour examen à sa huitième session.

Point 17 de l'ordre du jour : proposition de l'Équipe d'experts chargée de l'accès public à l'information en matière de brevets concernant un questionnaire sur l'accès à l'information en matière de brevets accessible au public

196. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/25.

197. Le CWS a pris note du contenu du document et du projet de questionnaire sur l'accès à l'information en matière de brevets accessible au public figurant à l'annexe du document de travail.

198. Plusieurs délégations ont proposé des révisions pour clarifier le texte de la première partie du questionnaire.

- supprimer la définition de “Information de base en matière de brevets” du glossaire;
- supprimer les mots “de base” et “demandes publiées ou brevets délivrés” de la question 1;
- supprimer les questions 4 et 5 sur les données relatives aux fichiers d'autorité du questionnaire, étant donné que le Bureau international publie désormais les données relatives aux fichiers d'autorité fournies par les offices de propriété industrielle dans la partie 7.14 du Manuel de l'OMPI;
- modifier le libellé de la question 7 comme suit : “Les systèmes en ligne concernant l'information en matière de brevets susmentionnés sont-ils disponibles en anglais pour l'interface utilisateur et la recherche? Sont-ils disponibles dans d'autres langues?”,

- en ce qui concerne le choix des réponses pour la question 9, remplacer “Oui/Non/Partiellement” par “Oui, pour toutes les années/Oui, pour certaines années/Non”;
- apporter quelques clarifications mineures dans la liste des réponses aux questions 6, 8 et 10; et
- déplacer la question 6 avant la question 2, puis renommer les autres questions en conséquence.

199. Plusieurs délégations ont suggéré de réviser la deuxième partie du questionnaire afin de recueillir des informations supplémentaires ou de clarifier les questions. Aucune proposition concrète n'a été faite en raison du peu de temps disponible.

200. Le CWS a approuvé la partie 1 du projet de questionnaire avec les modifications décrites ci-dessus et a renvoyé la partie 2 à l'Équipe d'experts chargée de l'accès public à l'information en matière de brevets afin qu'elle élabore une proposition en vue de la prochaine session du CWS. La première partie approuvée du questionnaire est reproduite à l'annexe V du présent document.

201. Le CWS a prié le Secrétariat de diffuser une circulaire invitant les offices de propriété industrielle à participer à la partie 1 de l'enquête.

Point 18 de l'ordre du jour : rapport sur l'enquête concernant l'utilisation des normes de l'OMPI

202. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un rapport verbal présenté par le Bureau international.

203. Le CWS a pris note du contenu du rapport. En particulier, depuis la sixième session du CWS, 20 offices de propriété intellectuelle ont déclaré avoir mis en œuvre la norme ST.37 sur les fichiers d'autorité et quatre offices de propriété intellectuelle ont déclaré avoir mis en œuvre la norme ST.27 sur les données sur la situation juridique des brevets en tout ou partie. Une nouvelle question a été ajoutée à l'enquête pour la norme ST.87 sur les données sur la situation juridique des dessins et modèles industriels.

204. Le CWS a encouragé les offices à passer en revue leurs réponses à l'enquête et, si nécessaire, à actualiser leurs informations lorsqu'ils mettent en œuvre une norme de l'OMPI, lorsqu'une nouvelle version d'une norme de l'OMPI est publiée ou lorsqu'ils apportent des modifications importantes à leurs systèmes informatiques susceptibles d'avoir une incidence sur la mise en œuvre des normes de l'OMPI.

Point 19 de l'ordre du jour : rapport sur les rapports techniques annuels

205. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un rapport verbal présenté par le Bureau international.

206. Le CWS a noté une baisse des taux de participation des offices aux rapports techniques annuels et a demandé des contributions sur les moyens d'améliorer les rapports techniques annuels, compte tenu de la complexité des questionnaires, de la répétition d'autres questionnaires de l'OMPI et de la disponibilité de ces informations sur les sites Web des offices de propriété intellectuelle.

207. Plusieurs délégations ont fait observer que les informations demandées dans les rapports techniques annuels sont déjà disponibles dans le rapport annuel de leur office. D'autres

délégations ont fait remarquer que les questions de l'enquête ne permettaient pas de savoir clairement quelles informations étaient demandées et dans quel but.

208. Le CWS a prié le Bureau international d'élaborer une proposition sur la façon d'améliorer les rapports techniques annuels en vue de la prochaine session du CWS et d'utiliser la voie des rapports techniques annuels pour recueillir les contributions des offices. Ces contributions devraient dans un premier temps examiner les objectifs des rapports techniques annuels, puis apporter les modifications au questionnaire conformément aux nouveaux objectifs.

Point 20 de l'ordre du jour : rapport présenté par le Bureau international sur la prestation de services consultatifs et d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle en rapport avec le mandat du CWS

209. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/26.

210. Le CWS a pris note du contenu du document et des activités menées par le Bureau international en 2018 en ce qui concerne la prestation de services consultatifs et d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle portant sur la diffusion de l'information en matière de normes de propriété intellectuelle.

211. Le CWS a noté que deux représentants de l'ARIPO et de l'OAPI ont demandé l'assistance du Bureau international à l'appui du renforcement des capacités et de la formation du personnel à l'utilisation des normes de l'OMPI pour leurs offices ainsi que leurs États membres.

212. Le CWS a pris note des activités menées par le Bureau international en 2018 en ce qui concerne la prestation de services consultatifs et d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle portant sur la diffusion de l'information en matière de normes de propriété intellectuelle. Le CWS a également pris note du fait que ce document servirait de base au rapport qui sera présenté à l'Assemblée générale de l'OMPI à sa session de 2019, conformément à la demande formulée par cette dernière à sa quarantième session tenue en octobre 2011 (voir le paragraphe 190 du document WO/GA/40/19).

Point 21 de l'ordre du jour : examen du programme de travail et de la liste des tâches du CWS

213. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/7/27.

214. Un représentant a suggéré de fournir un lien vers les normes citées en référence dans la liste des tâches. Le Secrétariat a noté la nécessité d'améliorer la lisibilité du document de la liste des tâches.

215. Le CWS a pris note du contenu du document et a examiné la liste des tâches et le programme de travail du CWS dans l'annexe du document CWS/7/27 afin d'établir le programme de travail du CWS.

216. Le CWS a approuvé la liste des tâches présentée à l'annexe du document CWS/7/27 et a convenu que le programme de travail du CWS serait mis à jour en y intégrant la liste des tâches et en tenant compte des accords conclus à la septième session du CWS.

217. Après la mise à jour de la liste des tâches avec les accords conclus lors de cette session, le statut des tâches est le suivant :

a) Tâches révisées à cette session :

- Tâche n° 47 : Préparer des propositions de révision des normes ST.27 et ST.87 de l'OMPI en fonction des besoins; d'établir un projet de document d'orientation concernant les données sur la situation juridique des dessins et modèles industriels; préparer une recommandation sur l'échange de données sur la situation juridique des marques par les offices de propriété industrielle; et aider l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP à élaborer des éléments de schéma XML concernant les données relatives à la situation juridique.
- Tâche n° 55 : Envisager l'élaboration d'une norme de l'OMPI visant à aider les offices de propriété industrielle à améliorer la "qualité à la source" des noms des déposants, établir une proposition visant la poursuite des travaux relatifs à la normalisation des noms des déposants dans les documents de propriété industrielle, et la présenter pour examen par le CWS.
- Tâche n° 59 : étudier la possibilité d'utiliser la technologie de la chaîne de blocs dans les procédures d'octroi de la protection des droits de propriété intellectuelle et de traitement des informations concernant les objets de propriété intellectuelle et leur utilisation; recueillir des informations sur les progrès accomplis par les offices de propriété intellectuelle dans l'utilisation de la chaîne de blocs et l'expérience acquise en la matière, évaluer les normes applicables à la chaîne de blocs en vigueur dans le secteur privé et examiner le bien-fondé et l'applicabilité aux offices de propriété intellectuelle; élaborer des modèles de référence concernant l'utilisation de la chaîne de blocs dans le domaine de la propriété intellectuelle, y compris des principes directeurs, des pratiques communes et l'utilisation de la terminologie à l'appui de la collaboration, des projets conjoints et de la validation; et établir une proposition de norme de l'OMPI visant à appuyer l'application potentielle de la chaîne de blocs dans l'écosystème de la propriété intellectuelle.

b) Tâches à poursuivre :

- Tâche n° 44 : Fournir un appui au Bureau international en communiquant les besoins et le retour d'information des utilisateurs sur l'outil d'édition et de validation; fournir un appui au Bureau international pour les révisions à apporter en conséquence aux Instructions administratives du PCT; et préparer les révisions à apporter à la norme ST.26 de l'OMPI.
- Tâche n° 49 : Établir une recommandation concernant la gestion électronique des marques de mouvement ou multimédias en vue de son adoption en tant que norme de l'OMPI.

- Tâche n° 52 : Enquête sur le contenu et les fonctionnalités des systèmes destinés à assurer l'accès à l'information en matière de brevets accessible au public des offices de propriété industrielle, ainsi que sur leurs plans futurs en ce qui concerne leurs pratiques en matière de publication; établir des recommandations concernant des systèmes destinés à assurer l'accès à l'information en matière de brevets accessible au public des offices de propriété industrielle";
- Tâche n° 53 : Mettre au point des éléments de schéma XML pour les indications géographiques";
- Tâche n° 56 : Établir des recommandations concernant l'échange de données prenant en charge les communications de machine à machine en mettant l'accent sur :
- i. le format de message, la structure de données et le dictionnaire de données au format JSON ou XML; et
 - ii. les conventions de dénomination pour l'identificateur de ressources uniformes (URI).
- Tâche n° 57 : Recueillir des informations sur les exigences des offices de propriété industrielle et des clients; et élaborer des recommandations en matière de représentations visuelles sous forme électronique pour les dessins et modèles."
- Tâche n° 58 : Élaborer, en accomplissant les tâches ci-après, une proposition de feuille de route pour l'élaboration et l'amélioration futures des normes de l'OMPI, y compris des recommandations de politique générale, afin de permettre aux offices de propriété industrielle et aux autres parties intéressées de produire, de partager et d'utiliser les données :
- i. examiner les recommandations du groupe 1 figurant dans l'annexe du document CWS/6/3, en collaboration avec les autres équipes d'experts concernées du CWS,
 - ii. examiner les recommandations du groupe 2 et du groupe 3 figurant dans l'annexe du document CWS/6/3;
 - iii. établir un ordre de priorité dans les recommandations et suggérer un calendrier; et
 - iv. étudier les conséquences des technologies de rupture sur l'administration de la propriété intellectuelle et les données de propriété intellectuelle au vu de l'harmonisation et de la collaboration. Recueillir des informations sur les exigences des offices de propriété industrielle et des clients; et élaborer des recommandations en matière de représentations visuelles sous forme électronique pour les dessins et modèles.
- Tâche n° 60 : Établir une proposition relative à la numérotation des codes INID concernant les marques verbales et les marques figuratives; sur la division du code INID (551) et l'éventuelle création d'un code INID pour les marques combinées.

- Tâche n° 61 : Établir une proposition de recommandations relatives aux modèles et images tridimensionnels (3D).
- Tâche n° 62 : Examen des normes ST.6, ST.8, ST.10, ST.11, ST.15, ST.17, ST.18, ST.63 et ST.81 de l'OMPI, au regard de la publication par voie électronique des documents relatifs à la propriété intellectuelle et propositions de modification de ces normes le cas échéant.
- Tâche n° 63 : Élaborer une ou des représentations visuelles des données XML de l'OMPI aux fins de la publication électronique.
- c) Tâches visant à assurer la mise à jour permanente des normes de l'OMPI :
- Tâche n° 38 : Assurer la révision et la mise à jour permanentes de la norme ST.36 de l'OMPI.
- Tâche n° 39 : Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.66 de l'OMPI.
- Tâche n° 41 : Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.96 de l'OMPI.
- Tâche n° 42 : Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.86 de l'OMPI.
- Tâche n° 51 : Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.37 de l'OMPI.
- d) Tâches de nature permanente ou informative :
- Tâche n° 18 : Recenser les domaines de normalisation possibles concernant l'échange de données déchiffrables par machine sur la base de projets envisagés par des organismes tels que les cinq offices de propriété intellectuelle (dits IP5), les cinq offices de marques (dits TM5), le forum des cinq offices de dessins et modèles industriels (dit ID5), l'ISO, la CEI et d'autres institutions connues de normalisation industrielle.
- Tâche n° 23 : Surveiller l'introduction, dans les bases de données, des informations sur l'entrée et, le cas échéant, la non-entrée dans la phase nationale (régionale) des demandes internationales selon le PCT publiées.
- Tâche n° 24 : Recueillir et publier les rapports techniques annuels (ATR/PI, ATR/TM, ATR/ID) sur les activités des membres du CWS dans le domaine de l'information en matière de brevets, de marques et de dessins et modèles industriels.
- Tâche n° 33 : Révision permanente des normes de l'OMPI.
- Tâche n° 33/3 : Révision permanente de la norme ST.3 de l'OMPI.
- Tâche n° 50 : Assurer la tenue et la mise à jour requise des enquêtes publiées dans la septième partie du Manuel de l'OMPI sur l'information et la documentation en matière de propriété industrielle.

e) Tâches créées à la septième session et pour lesquelles les travaux n'ont pas commencé :

Tâche n° 64 : Établir une proposition de recommandations concernant les ressources JavaScript Object Notation (JSON) compatibles avec la norme ST.96 de l'OMPI qui seront utilisées pour le dépôt, le traitement, la publication et/ou l'échange d'informations en matière de propriété intellectuelle.

f) Tâches pour lesquelles les travaux sont en suspens :

Tâche n° 43 : Établir des principes directeurs que devraient suivre les offices de propriété industrielle, en ce qui concerne la numérotation des paragraphes, les longs paragraphes et la présentation cohérente des documents de brevet.

REUNIONS DES EQUIPES D'EXPERTS DU CWS

218. Au cours de la présente session, les équipes d'experts ci-après du CWS ont tenu des réunions informelles : l'Équipe d'experts 3D, l'Équipe d'experts chargée de la représentation des dessins et modèles, l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique, l'Équipe d'experts chargée de la stratégie en matière de TIC pour les normes, l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique, l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms, l'Équipe d'experts chargée du listage des séquences et l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux marques.

[Les annexes suivent]

LISTE DES PARTICIPANTS/LIST OF PARTICIPANTS

I. ÉTATS MEMBRES/ MEMBER STATES

(dans l'ordre alphabétique des noms français des États/
in the alphabetical order of the names in French of the States)

ALGÉRIE/ALGERIA

Hicham BOUTABBA (M.), directeur, Innovation, Institut national algérien de la propriété
industrielle (INAPI), Ministère de l'industrie et des mines, Alger

ALLEMAGNE/GERMANY

Sara BÜHRER (Ms.), Trademark Examiner, Deputy Head of Unit, Trademark Department,
German Patent and Trade Mark Office, Munich

Katja BRABEC (Ms.), Information Technology Strategic Planning and International
Coordination, German Patent and Trade Mark Office (DPMA), Munich

Thomas PLARRE (Mr.), Examiner, German Patent and Trade Mark Office (DPMA), Munich

Jan POEPPEL (Mr.), Counsellor, Intellectual Property and WIPO Matters, Permanent Mission,
Geneva

ARABIE SAOUDITE/SAUDI ARABIA

Saad ALHUDIBI (Mr.), Head, Patent Information Unit, Saudi Patent Office, King Abdullaziz City
for Science and Technology (KACST), Riyadh

Khalid ALIBRAHIM (Mr.), Delegate, Ministry of Foreign Affairs, Geneva

AUSTRALIE/AUSTRALIA

Michael BURN (Mr.), Assistant Director, International ICT Cooperation, IP Australia, Canberra

AUTRICHE/AUSTRIA

Katharina FASTENBAUER (Ms.), Head, Patent Support and PCT, Deputy Vice President,
Technical Affairs, Austrian Patent Office, Ministry of Transport, Innovation and Technology,
Vienna

AZERBAÏDJAN/AZERBAIJAN

Emil HASANOV (Mr.), Counsellor, Deputy Permanent Representative, Permanent Mission,
Geneva

Elnur MUSLUMOV (Mr.), Head, Information Technologies and Publishing Department,
Intellectual Property Agency of the Republic of Azerbaijan, Baku

BÉLARUS/BELARUS

Katsiaryna BAIKACHOVA (Ms.), Assistant Director General, National Center of Intellectual Property (NCIP), Minsk

BELGIQUE/BELGIUM

Jonathan SAKÉ (Mr.), Intern, Permanent Mission, Geneva

BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE)/BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF)

Mijael SORIA GALVARRO (Sr.), Pasante, Misión Permanente, Ginebra

BRÉSIL/BRAZIL

Alexandre CIANCIO (Mr.), General Coordinator of Studies, Projects and Dissemination of Technological Information, National Institute of Industrial Property, Ministry of Economy (INPI), Rio de Janeiro

Marcus VIEIRA (Mr.), Information Technology Systems Coordinator, National Institute of Industrial Property, Ministry of Economy (INPI), Rio de Janeiro

CANADA

Jean-Charles DAOUST (Mr.), Director, Investments and Program Management, Canadian Intellectual Property Office (CIPO), Programs Branch, Innovation, Science and Economic Development Canada, Gatineau

CHILI/CHILE

María Catalina OLIVOS (Sra.), Abogada, Departamento Internacional y Políticas Públicas, Instituto Nacional de Propiedad Industrial (INAPI), Ministerio de Economía, Santiago

CHINE/CHINA

LUO Cheng (Mr.), Deputy Director, Automation Department, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing

WANG Cheng (Ms.), Official, Patent Literature Department, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing

ZHANG Chunhua (Ms.), Official, China Intellectual Property Publishing House, Beijing

CONGO

Ludovic Guy LOBOKO (M.), conseiller en charge des questions de l'OMPI, Mission permanente, Genève

CÔTE D'IVOIRE

Kumou MANKONGA (M.), premier secrétaire, Mission permanente, Genève

CROATIE/CROATIA

Vesna JEVTIĆ (Ms.), Information Technology Specialist, Information Technology, State Intellectual Property Office (SIPO), Zagreb

ÉGYPTE/EGYPT

Heba OSAMA (Ms.), Senior Information Specialist, Egyptian Patent Office, Cairo

EL SALVADOR

Diana HASBUN (Sra.), Ministra Consejera, Misión Permanente de El Salvador ante la Organización Mundial del Comercio (OMC) y la Organización Mundial de la Propiedad Intelectual (OMPI), Ginebra

ÉQUATEUR/ECUADOR

Heidi VÁSCONES (Sra.), Tercer Secretario, Misión de Ecuador ante la Organización Mundial del Comercio (OMC), Ginebra

ESPAGNE/SPAIN

María Rosa CARRERAS DURBÁN (Sra.), Coordinadora, Área Proyectos Tecnológicos Internacionales, División de Tecnologías de la Información, Madrid

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE/UNITED STATES OF AMERICA

Nelson YANG (Mr.), Acting Director, Office of International Patent Cooperation, United States Department of Commerce, United States Patent and Trademark Office, Alexandria

Arti SHAH (Ms.), International Project Manager, Office of International Patent Cooperation, United States Department of Commerce, United States Patent and Trademark Office, Alexandria

Tyle AUDUONG (Ms.), Supervisory for Trademark Business Operation Specialist, United States Department of Commerce, United States Patent and Trademark Office, Alexandria

Susan WOLSKI (Ms.), PCT Special Programs Examiner, International Patent Legal Administration, Office of International Patent Cooperation, United States Department of Commerce, United States Patent and Trademark Office, Alexandria

Yasmine FULENA (Ms.), Intellectual Property Advisor, Permanent Mission, Geneva

Kristine SCHLEGELMILCH (Ms.), Intellectual Property Attaché, Permanent Mission, Geneva

FÉDÉRATION DE RUSSIE/RUSSIAN FEDERATION

Sergey BIRIUKOV (Mr.), Head, Department for Design and Development of Applied Information Systems, Federal Institute of Industrial Property (FIPS), Rospatent, Moscow

Vladislav MAMONTOV (Mr.), Principal Specialist, International Cooperation Department, Federal Service for Intellectual Property (FIPS), Rospatent, Moscow

Olga TIURINA (Ms.), Senior Researcher, Division for the Development of Information Resources, Classification Systems and Standards in the Field of Intellectual Property, Federal Institute of Industrial Property (FIPS), Rospatent, Moscow

Yury ZONTOV (Mr.), Senior Researcher, Software Division, Department for Design and Development of Applied Information Systems, Federal Institute of Industrial Property (FIPS), Rospatent, Moscow

FINLANDE/FINLAND

Jouko BERNDTSON (Mr.), Senior Patent Examiner, Finnish Patent and Registration Office, Ministry of Economic Affairs and Employment, Helsinki

GHANA

Cynthia ATTUQUAYEFIO (Ms.), Minister Counsellor, Geneva

GUATEMALA

Flor DE María GARCIA DIAZ (Sra.), Consejero, Misión Permanente de Guatemala ante la Organización Mundial del Comercio (OMC), la Organización Mundial de la Propiedad Intelectual (OMPI), UNCTAD, CCI, Ginebra

HONDURAS

Mariel LEZAMA PAVÓN (Sra.), Consejera, Misión Permanente, Ginebra

HONGRIE/HUNGARY

Gyongyi SZILVITZKY (Ms.), Head, Receiving and Official Publication Section, Hungarian Intellectual Property Office (HIPO), Budapest

Janos ERDOSSY (Mr.), Patent Examiner, Patent Department, Hungarian Intellectual Property Office (HIPO), Budapest

INDE/INDIA

Devan RAJAGOPALAN (Mr.), Joint Controller, Patent Office, Ministry of Commerce and Industry, Chennai

ISRAËL/ISRAEL

Dror BEN YEHUDA (Mr.), Information Technology Manager, Digital Technologies and Information (IT), Israel Patent Office, Ministry of Justice, Jerusalem

ITALIE/ITALY

Cristiano DI CARLO (Mr.), Information Technology Coordinator, Italian Patent and Trademark Office (UIBM), Ministry of Economic Development, Rome

Fabrizio FORNARI (Mr.) Information Technology Department, Italian Patent and Trademark Office (UIBM), Ministry of Economic Development, Rome

JAMAÏQUE/JAMAICA

Sheldon BARNES (Mr.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

JAPON/JAPAN

Hiroyuki NISHIBORI (Mr.), Deputy Director, Information Technology and Patent Information Management Office, Japan Patent Office (JPO), Tokyo

Hiroshi OKAZAWA (Mr.), Deputy Director, Information Technology and Patent Information Management Office, Japan Patent Office (JPO), Tokyo

Hiroki UEJIMA (Mr.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

KAZAKHSTAN

Gulnara BELGOZHINA (Ms.), Head, Department of State Registries, Publications and Examination of Agreements, National Institute of Intellectual Property, Ministry of Justice, Nur-Sultan

LIBAN/LEBANON

Lubna KODEIH (Ms.), Senior Trademark Examiner, Intellectual Property Unit, Ministry of Economy and Trade, Beirut

MAURITANIE/MAURITANIA

Diamilatou DIA (Mme), conseillère, Mission permanente, Genève

NÉPAL/NEPAL

Bimal Prasad BARAL (Mr.), Under Secretary, Foreign Investment and Intellectual Property Section, Ministry of Industry, Commerce and Supplies, Kathmandu

NIGÉRIA/NIGERIA

Amina SMAILA (Ms.), Minister, Permanent Mission, Geneva

NORVÈGE/NORWAY

Jens Petter SOLLIE (Mr.), Intellectual Property Rights System Manager, Digital Services, Norwegian Industrial Property Office (NIPO), Oslo

Magne LANGSAETER (Mr.), Intellectual Property Rights System Assistant Manager, Digital Services, Norwegian industrial Property Office (NIPO), Oslo

OMAN

Fatma AL-BULUSHI (Ms.), Patent Examiner, Intellectual Property Department, Ministry of Commerce and Industry, Muscat

PARAGUAY

María Cristina ACOSTA COLMAN (Sra.), Asesora, Dirección General de Propiedad Industrial, Dirección Nacional de Propiedad Intelectual, Asunción

RÉPUBLIQUE DE CORÉE/REPUBLIC OF KOREA

LEE Jumi (Ms.), Deputy Director, Korean Intellectual Property Office (KIPO), Daejeon

PARK Siyoung (Mr.), Intellectual Property Attaché and Counsellor, Permanent Mission, Geneva

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE/CZECH REPUBLIC

Michal VERNER (Mr.), Deputy Director, Patent Information Department, Industrial Property Office, Prague

ROUMANIE/ROMANIA

Eugenia NICOLAE (Ms.), Director, Databases and Information Systems Division, State Office for Inventions and Trademarks (OSIM), Bucharest

Mariana PANDELE (Ms.), Expert, Databases and Information Systems Division, State Office for Inventions and Trademarks (OSIM), Bucharest

Florin TUDORIE (Mr.), Minister, Permanent Mission, Geneva

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

Julie DALTRY (Ms.), Data Architect, Innovation Directorate, Newport

SINGAPOUR/SINGAPORE

Wei Hao TAN (Mr.), First Secretary, Intellectual Property, Singapore

SUÈDE/SWEDEN

Åsa VIKEN (Ms.), Process Owner, Patent Department, Swedish Patent and Registration Office (PRV), Stockholm

THAÏLANDE/THAILAND

Sasanon NISACHOLS (Ms.), Head, Information and Communication Technology Center, Department of Intellectual Property, Ministry of Commerce, Nonthaburi

UKRAINE

Nadia KOLOMIIETS (Ms.), Expert, Patent, Documentation and Standardization Division, Ministry of Economic Development and Trade of Ukraine, State Enterprise “Ukrainian Intellectual Property Institute” (Ukrpatent), Kyiv

**II. ORGANISATIONS INTERNATIONALES
INTERGOUVERNEMENTALES/INTERNATIONAL INTERGOVERNMENTAL
ORGANIZATIONS**

UNION EUROPÉENNE (UE)/EUROPEAN UNION (EU)

Justyna PETSCH (Ms.), Blockathon Project Lead, European Observatory on Infringements of Intellectual Property Rights, Alicante

Panagiotis SPAGOPOULOS (Mr.), Architecture Service, Digital Transformation Department, Alicante

OFFICE DES BREVETS DU CONSEIL DE COOPÉRATION DES ÉTATS ARABES DU GOLFE
(CCG)/PATENT OFFICE OF THE COOPERATION COUNCIL FOR THE ARAB STATES OF
THE GULF (GCC PATENT OFFICE)

Arwa ALHAMMAD (Ms.), Database Specialist, Patent Office of Gulf Co-operation Council (GCC-PO), The Secretariat General of The Cooperation Council for the Arab States of the Gulf, Riyadh

ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OAPI)/AFRICAN
INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (OAPI)

Hamidou KONE (M.), directeur, Direction des systèmes d'information et de la publication (DSIP), Yaoundé

ORGANISATION EURASIENNE DES BREVETS (OEAB)/EURASIAN PATENT
ORGANIZATION (EAPO)

Evgenii TIURIN (Mr.), Head, Paperless Information Technology Development Division, Patent Information and Automation Department, Moscow

OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS (OEB)/EUROPEAN PATENT OFFICE (EPO)

Fernando FERREIRA (Mr.), Data Standards Coordinator, Architecture and Data Standards, Rijswijk

Jeff STEWART (Mr.), Project Manager, Information Technology Cooperation, Rijswijk

Christian SOLTmann (Mr.), Product Manager, Patent Data Services, Directorate 5.4.1 Publication, Vienna

ORGANISATION RÉGIONALE AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
(ARIPO)/AFRICAN REGIONAL INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (ARIPO)

Flora KOKWIHYUKYA MPANJU (Ms.), Head, Search and Substantive Examination, Intellectual Property Rights, Ministry of Justice, Harare

**III. ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES/NON-GOVERNMENTAL
ORGANIZATIONS**

ASSOCIATION DES SPÉCIALISTES DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE CÔTE
D'IVOIRE (ASPICI)

Sandrine KOUAME (Ms.), vice-présidente, Abidjan

ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE (AIPPI)/INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR THE PROTECTION OF
INTELLECTUAL PROPERTY (AIPPI)

Jonathan OSHA (Mr.), Reporter General, Zurich

CONFEDERACY OF EUROPEAN PATENT INFORMATION USER GROUPS (CEPIUG)

Guido MORADEI (Mr.), Delegate, Varese

PATENT INFORMATION USERS GROUP (PIUG)

Stephen ADAMS (Mr.), Delegate, Roche

IV. BUREAU/OFFICERS

Président/Chair: Jean-Charles DAOUST (M./Mr.) (CANADA)

Vice-président/Vice-Chair: Sergey BIRIUKOV (M./Mr.) (FÉDÉRATION DE RUSSIE/RUSSIAN FEDERATION)

Secrétaire/Secretary: Young-Woo YUN (M./Mr.) (OMPI/WIPO)

V. BUREAU INTERNATIONAL DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OMPI)/INTERNATIONAL BUREAU OF THE WORLD INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (WIPO)

Kunihiko FUSHIMI (M./Mr.), directeur de la Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l'infrastructure mondiale/Director, International Classifications and Standards Division, Global Infrastructure Sector

Young-Woo YUN (M./Mr.), chef, Section des normes, Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l'infrastructure mondiale/Head, Standards Section, International Classifications and Standards Division, Global Infrastructure Sector

Edward ELLIOTT (M./Mr.), administrateur chargé de l'information en matière de propriété industrielle de la Section des normes, Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l'infrastructure mondiale/Industrial Property Information Officer, Standards Section, International Classifications and Standards Division, Global Infrastructure Sector

Emma FRANCIS (Mme/Ms.), spécialiste des données de propriété intellectuelle de la Section des normes, Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l'infrastructure mondiale/Intellectual Property Data Expert, Standards Section, International Classifications and Standards Division, Global Infrastructure Sector

[L'annexe II suit]

ORDRE DU JOUR

Document établi par le Secrétariat

1. Ouverture de la septième session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
Voir le présent document.
4. Révision de la norme ST.3 de l'OMPI
Voir les documents CWS/7/2 Rev. et CWS/7/2 Add.
5. Rapport de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux technologies de l'information et de la communication sur la tâche n° 58
6. Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP
 - a) Rapport sur les tâches n°s 41, 53, 56 et 63
Voir le document CWS/7/3 Rev.
 - b) Proposition relative à une norme de l'OMPI sur les API Web
Voir le document CWS/7/4.
 - c) Proposition relative à la spécification JSON
Voir le document CWS/7/5.
7. Équipe d'experts chargée des chaînes de blocs
 - a) Rapport sur la tâche n° 59
Voir le document CWS/7/6.
 - b) Rapport sur l'atelier relatif aux chaînes de blocs
8. Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms
 - a) Rapport sur la tâche n° 55
Voir le document CWS/7/7.
 - b) Résultats de l'enquête sur l'utilisation d'identifiants pour les déposants par les offices de propriété intellectuelle
Voir le document CWS/7/8.
 - c) Rapport sur l'atelier relatif à la normalisation des noms
9. Rapport de l'Équipe d'experts 3D sur la tâche n° 61
Voir le document CWS/7/9.
10. Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique sur la tâche n° 62
Voir le document CWS/7/10.

11. Équipe d'experts chargée de la situation juridique
 - a) Rapport sur la tâche n° 47
Voir le document CWS/7/11.
 - b) Révision de la norme ST.27 de l'OMPI
Voir le document CWS/7/12.
 - c) Rapport sur le programme de mise en œuvre de la norme ST.87 de l'OMPI
12. Équipe d'experts chargée de la norme relative aux listages des séquences
 - a) Rapport sur la tâche n° 44
Voir le document CWS/7/13.
 - b) Révision de la norme ST.26 de l'OMPI
Voir le document CWS/7/14.
 - c) Outil de listage des séquences de l'OMPI
Voir le document CWS/7/15.
13. Équipe d'experts chargée des fichiers d'autorité
 - a) Rapport sur la tâche n° 51
Voir le document CWS/7/16.
 - b) Révision de la norme ST.37 de l'OMPI
Voir le document CWS/7/17.
 - c) Portail Web pour la publication des fichiers d'autorité
14. Équipe d'experts chargée des normes relatives aux marques
 - a) Rapport sur la tâche n° 60
Voir le document CWS/7/18 Corr.
 - b) Proposition de révision de la norme ST.60 de l'OMPI
Voir le document CWS/7/19.
15. Équipe d'experts chargée de la représentation des dessins et modèles
 - a) Rapport sur la tâche n° 57
Voir le document CWS/7/20.
 - b) Résultats de l'enquête sur la représentation visuelle sous forme électronique des dessins et modèles industriels
Voir le document CWS/7/21.
16. Équipe d'experts chargée de la partie 7
 - a) Rapport sur la tâche n° 50
Voir le document CWS/7/22.
 - b) Résultats de l'enquête sur la délivrance et la publication des CCP et des extensions
Voir le document CWS/7/23.

- c) Questionnaire sur la numérotation des documents publiés et des titres enregistrés
Voir le document CWS/7/24.
- 17. Proposition de l'Équipe d'experts chargée de l'accès public à l'information en matière de brevets concernant un questionnaire sur l'accès à l'information en matière de brevets accessible au public
Voir le document CWS/7/25.
- 18. Rapport sur l'enquête concernant l'utilisation des normes de l'OMPI
- 19. Rapport sur les rapports techniques annuels
- 20. Rapport présenté par le Bureau international sur la prestation de services consultatifs et d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle en rapport avec le mandat du CWS
Voir le document CWS/7/26.
- 21. Examen du programme de travail et de la liste des tâches du CWS
Voir le document CWS/7/27.
- 22. Résumé présenté par le président
- 23. Clôture de la session

La séance d'ouverture débutera le lundi 1^{er} juillet 2019 à 10 heures, au siège de l'OMPI, 34, chemin des Colombettes à Genève (salle de conférence A).

[L'annexe III suit]

PROJET DE QUESTIONNAIRE SUR L'UTILISATION DE MODÈLES 3D ET D'IMAGES 3D DANS LES DONNÉES ET DOCUMENTS RELATIFS À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Glossaire

Modèle 3D – Fichier électronique créé par un logiciel spécialisé pour représenter mathématiquement la surface d'un objet en trois dimensions.

Images 3D – Images représentant des objets en trois dimensions (largeur, profondeur, hauteur), par exemple, photos 3D, stéréoscopie, etc.

3DS – Format de fichier utilisé par 3ds Max, le logiciel de modélisation, d'animation et de rendu 3D d'Autodesk.

DWF – Design Web Format

DWG – Format de fichier dont l'utilisation est très répandue pour les dessins CAO.

IGES – Initial Graphics Exchange Specification

OBJ – Format de fichier ouvert contenant la description des données géométriques d'un modèle 3D, utilisé en CAO et en impression 3D.

Image matricielle – Image constituée d'une matrice de points (pixels), désignée sous le nom de "carte de points". Les formats de fichier usuels pour les images matricielles sont JPEG, TIFF, PNG et BMP.

STL (Standard Tessellation Language) – Format de fichier utilisé dans les logiciels CAO de stéréolithographie, créé par 3D Systems.

STEP – Norme pour l'échange de données sur les modèles de produits – norme ouverte élaborée par l'ISO portant sur la représentation d'objets 3D en conception assistée par ordinateur (CAO) et de l'information associée.

Image vectorielle – Fichier d'image composée de formes constituées de formules et coordonnées mathématiques sur une surface 2D. Contrairement aux images matricielles, les images vectorielles peuvent être redimensionnées à l'infini sans perte de qualité.

X3D – Format ouvert en XML normalisé par l'ISO, ayant succédé à VRML.

Q1. Objets de propriété intellectuelle et stades de leur cycle de vie

Q1.1. Votre office utilise-t-il actuellement des modèles 3D ou des images 3D pour les objets de propriété intellectuelle? Si oui, pour quels objets?

Marques

Dessins et modèles industriels

Brevets (par exemple, brevets d'invention ou modèles d'utilité) dont :

- Brevets dans le domaine de la chimie en tant que technologie (par exemple, structures chimiques, structures biologiques)
- Brevets dans d'autres domaines technologiques (par exemple, génie électrique, génie mécanique, etc.)
- Topologie de circuit imprimé

Autre (veuillez préciser : _____)

Q1.2. Votre office envisage-t-il d'utiliser à l'avenir des modèles 3D ou des images 3D pour les objets de propriété intellectuelle? Si oui, pour quels objets?

Marques

Dessins et modèles industriels

Brevets (par exemple, brevets d'invention ou modèles d'utilité) dont :

Brevets dans le domaine de la chimie en tant que technologie (par exemple, structures chimiques, structures biologiques)

Brevets dans d'autres domaines technologiques (par exemple, génie électrique, génie mécanique, etc.)

Topologie de circuit imprimé

Ne sait pas

Autre (veuillez préciser : _____)

Q1.3. Actuellement, à quels stades du cycle de vie des objets de propriété intellectuelle votre office accepte-t-il/exploite-t-il des modèles 3D?

a) Marques

Dépôt de la demande

Examen

Stockage

Recherche

Publication

Échange de données

Autre (veuillez préciser : _____)

b) Dessins et modèles industriels

Dépôt de la demande

Examen

Stockage

Recherche

Publication

Échange de données

Autre (veuillez préciser : _____)

c) Brevets dans le domaine de la chimie en tant que technologie (par exemple, structures chimiques, structures biologiques)

- Dépôt de la demande
- Examen
- Stockage
- Recherche
- Publication
- Échange de données
- Autre (veuillez préciser : _____)

d) Brevets (par exemple, brevets d'invention ou modèles d'utilité) dans d'autres domaines technologiques que la chimie

- Dépôt de la demande
- Examen
- Stockage
- Recherche
- Publication
- Échange de données
- Autre (veuillez préciser : _____)

e) Topologie de circuit imprimé

- Dépôt de la demande
- Examen
- Stockage
- Recherche
- Publication
- Échange de données
- Autre (veuillez préciser : _____)

e) Autre (veuillez préciser : _____)

- Dépôt de la demande
- Examen
- Stockage
- Recherche
- Publication
- Échange de données
- Autre (veuillez préciser : _____)

Q1.4. Votre office procède-t-il à des transformations d'image? Si oui, pour quels objets et à quels stades?

a) Marques

- Dépôt de la demande
- Examen
- Stockage
- Recherche
- Publication
- Échange de données
- Autre (veuillez préciser : _____)

b) Dessins et modèles industriels

- Dépôt de la demande
- Examen
- Stockage
- Recherche
- Publication
- Échange de données
- Autre (veuillez préciser : _____)

c) Brevets dans le domaine de la chimie en tant que technologie (par exemple, structures chimiques, structures biologiques)

- Dépôt de la demande
- Examen
- Stockage
- Recherche
- Publication
- Échange de données
- Autre (veuillez préciser : _____)

d) Brevets (par exemple, brevets d'invention ou modèles d'utilité) dans d'autres domaines technologiques que la chimie

- Dépôt de la demande
- Examen
- Stockage
- Recherche
- Publication
- Échange de données
- Autre (veuillez préciser : _____)

e) Topologie de circuit imprimé

- Dépôt de la demande
- Examen
- Stockage
- Recherche
- Publication
- Échange de données
- Autre (veuillez préciser : _____)

f) Autre (veuillez préciser : _____)

- Dépôt de la demande
- Examen
- Stockage
- Recherche
- Publication
- Échange de données
- Autre (veuillez préciser : _____)

Q1.5. À quels stades du cycle de vie des objets de propriété intellectuelle votre office envisage-t-il d'accepter/d'exploiter des modèles 3D à l'avenir?

a) Marques

- Dépôt de la demande
- Examen
- Stockage
- Recherche
- Publication
- Échange de données
- Ne sait pas
- Autre (veuillez préciser : _____)

b) Dessins et modèles industriels

- Dépôt de la demande
- Examen
- Stockage
- Recherche
- Publication
- Échange de données
- Ne sait pas
- Autre (veuillez préciser : _____)

c) Brevets dans le domaine de la chimie en tant que technologie (par exemple, structures chimiques, structures biologiques)

- Dépôt de la demande
- Examen
- Stockage
- Recherche
- Publication
- Échange de données
- Ne sait pas
- Autre (veuillez préciser : _____)

d) Brevets (par exemple, brevets d'invention ou modèles d'utilité) dans d'autres domaines technologiques que la chimie

- Dépôt de la demande
- Examen
- Stockage
- Recherche
- Publication
- Échange de données
- Ne sait pas
- Autre (veuillez préciser : _____).

e) Topologie de circuit imprimé

- Dépôt de la demande
- Examen
- Stockage
- Recherche
- Publication
- Échange de données
- Ne sait pas
- Autre (veuillez préciser : _____)

f) Autre (veuillez préciser : _____)

- Dépôt de la demande
- Examen
- Stockage
- Recherche
- Publication
- Échange de données
- Ne sait pas
- Autre (veuillez préciser : _____)

Q2. Pratiques existantes et projets

Q2.1. Veuillez décrire les pratiques existantes/projets relatifs à l'utilisation de modèles 3D et d'images 3D dans votre office.

Q3. Réglementation

Q3.1. Veuillez indiquer quelle législation et quelles réglementations sont appliquées dans votre ressort juridique, pour les modèles 3D et images 3D.

Q4. Formats et outils techniques

Q4.1. Quels formats de modèles 3D ou d'images 3D votre office utilise-t-il actuellement ? Utilise-t-il les mêmes formats ou des formats différents aux différents stades du cycle de vie : dépôt, examen, publication, etc. ?

Q4.2. Quels formats de modèles 3D ou d'images 3D votre office envisage-t-il d'utiliser à l'avenir ? Envisage-t-il d'utiliser les mêmes formats ou des formats différents aux différents stades du cycle de vie : dépôt, examen, publication, etc. ?

Q4.3. Veuillez nous communiquer vos suggestions et propositions concernant les formats et les raisons pour lesquelles vous supposez que ceux-ci sont importants (liste de formats à envisager), à l'exclusion des éléments cités aux points 6.1 et 6.2.

Q4.4. Quels outils techniques votre office utilise-t-il actuellement pour travailler avec des modèles 3D (outils de visualisation, convertisseurs, etc.) ? S'agit-il d'outils standard disponibles dans le commerce ou envisagez-vous d'utiliser un outil spécial mis au point pour ou par votre office ?

Q4.5. Quels outils techniques votre office envisage-t-il d'utiliser à l'avenir pour travailler avec des modèles 3D (outils de visualisation, convertisseurs, etc.)? S'agit-il d'outils standard disponibles dans le commerce ou envisagez-vous d'utiliser un outil spécial mis au point pour ou par votre office?

Q4.6. Veuillez nous communiquer vos suggestions et propositions concernant les outils et les raisons pour lesquelles vous supposez que ceux-ci sont importants (liste d'outils à envisager)

Q5. Exigences et limites particulières

Q5.1. Veuillez nous faire part de vos exigences concernant les fichiers spécifiques souhaitables. Ces fichiers devraient-ils être identiques ou différents pour les différents objets et stades (limites et restrictions pour les fichiers 3D, taille (Mo) et format du modèle 3D pour stockage, traitement et partage, etc.)?

Q5.2. Quelles seraient selon vous les principales exigences lors du choix de formats de fichier 3D (formats ouverts, adoption généralisée, etc.)?

Q5.3. Quelles seraient selon vous les principales exigences lors du choix d'outils pour travailler avec des fichiers 3D?

Q6. Attentes concernant l'utilisation de la 3D

Q6.1. Quels sont les avantages ou les inconvénients spécifiques que les modèles 3D et les images 3D peuvent présenter en ce qui concerne la recherche, par exemple, la recherche sur l'état de la technique?

Q6.2. Vous attendez-vous à ce que les déposants fournissent des modèles 3D conformes aux normes définies?

Q7. Autres commentaires éventuels

[L'annexe IV suit]

ST.37 ANNEXE III –XSD

```

<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<xsd:schema xmlns:xsd="http://www.w3.org/2001/XMLSchema"
  xmlns:com="http://www.wipo.int/standards/XMLSchema/ST96/Common"
  xmlns:pat="http://www.wipo.int/standards/XMLSchema/ST96/Patent"
  targetNamespace="http://www.wipo.int/standards/XMLSchema/ST96/Patent" elementFormDefault="qualified"
  attributeFormDefault="qualified">
  <xsd:import namespace="http://www.wipo.int/standards/XMLSchema/ST96/Common"
  schemaLocation="Common_V3_1_Custom.xsd"/>
  <xsd:annotation>
    <xsd:documentation>As defined in WIPO ST.37 Authority File for patent documents, which
    include patents for inventions, plant patents, design patents, inventors certificates, utility
    certificates, utility models, patents of addition, inventors certificates of addition, utility
    certificates of addition, and published applications therefor.</xsd:documentation>
  </xsd:annotation>
  <xsd:element name="AFLatestDocumentDate" type="com:DateType">
    <xsd:annotation>
      <xsd:documentation>Date of the most recently published document listed in this
      authority file.</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
  </xsd:element>
  <xsd:element name="ApplicationFilingCategory" type="pat:ApplicationFilingCategoryType">
    <xsd:annotation>
      <xsd:documentation>Describes the filing type of application i.e. PCT, Regional or
      National.</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
  </xsd:element>
  <xsd:simpleType name="ApplicationFilingCategoryType">
    <xsd:restriction base="xsd:token">
      <xsd:enumeration value="PCT">
        <xsd:annotation>
          <xsd:documentation>PCT</xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
      </xsd:enumeration>
      <xsd:enumeration value="Regional">
        <xsd:annotation>
          <xsd:documentation>Regional</xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
      </xsd:enumeration>
      <xsd:enumeration value="National">
        <xsd:annotation>
          <xsd:documentation>National</xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
      </xsd:enumeration>
    </xsd:restriction>
  </xsd:simpleType>
  <xsd:element name="ApplicationIdentification" type="pat:ApplicationIdentificationType">
    <xsd:annotation>
      <xsd:documentation>Provides the information necessary to identify a particular
      patent application. Refers to ST.9 INID Code 20.</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
  </xsd:element>
  <xsd:complexType name="ApplicationIdentificationType">
    <xsd:sequence>
      <xsd:element ref="com:IPOfficeCode"/>
      <xsd:element ref="com:ApplicationNumber"/>
      <xsd:element ref="com:ApplicantFileReference" minOccurs="0"/>
      <xsd:element ref="com:FilingLanguageCode" minOccurs="0"/>
      <xsd:element ref="pat:ApplicationFilingCategory" minOccurs="0"/>
      <xsd:element ref="pat:InventionSubjectMatterCategory" minOccurs="0"/>
      <xsd:element ref="pat:FilingDate" minOccurs="0"/>
    </xsd:sequence>
    <xsd:attribute ref="com:id"/>
  </xsd:complexType>
  <xsd:element name="AttachedPriorityDocumentIndicator" type="xsd:boolean" fixed="true">
    <xsd:annotation>

```

```

        <xsd:documentation>A Boolean which indicates whether the priority document is
attached to the application.</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:element>
<xsd:element name="AuthorityFile" type="pat:AuthorityFileType">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>Root element for the authority file</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:element>
<xsd:element name="AuthorityFileDataCoverage" type="pat:AuthorityFileDataCoverageType">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>List of patent documents published by industrial property
offices grouped according to their ST.16 kind-of-document codes for a given date
range.</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:element>
<xsd:complexType name="AuthorityFileDataCoverageType">
    <xsd:sequence>
        <xsd:element ref="pat:PublicationDateRange"/>
        <xsd:element ref="pat:PublicationNumberRange" minOccurs="0"/>
        <xsd:element ref="pat:KindCodeCoverage" minOccurs="0"/>
        <xsd:element ref="pat:ExceptionCodeCoverage" minOccurs="0"/>
        <xsd:element ref="pat:DataCoverageURI" minOccurs="0"/>
    </xsd:sequence>
</xsd:complexType>
<xsd:element name="AuthorityFileDefinition" type="pat:AuthorityFileDefinitionType">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>Provide definition file information relating to this
associated authority file, including file coverage.</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:element>
<xsd:complexType name="AuthorityFileDefinitionType">
    <xsd:choice maxOccurs="unbounded">
        <xsd:element ref="pat:ExceptionCodeList"/>
        <xsd:element ref="pat:PatentDocumentKindCodeList"/>
        <xsd:element ref="pat:MostRecentDocument"/>
        <xsd:element ref="pat:AuthorityFileDataCoverage"/>
        <xsd:element ref="com:CommentText"/>
        <xsd:element ref="com:DocumentLocationURI"/>
    </xsd:choice>
    <xsd:attribute ref="com:id"/>
    <xsd:attribute ref="pat:groupedAFIndicator" use="required"/>
    <xsd:attribute ref="pat:groupAFCCategory"/>
    <xsd:attribute ref="pat:updateAFCategory" use="required"/>
</xsd:complexType>
<xsd:element name="AuthorityFileEntry" type="pat:AuthorityFileEntryType">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>An authority file entry consists of data required to uniquely
identify a patent publication according to WIPO ST.37.</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:element>
<xsd:complexType name="AuthorityFileEntryType">
    <xsd:sequence>
        <xsd:element ref="pat:PatentPublicationIdentification"/>
        <xsd:element ref="pat:ExceptionCode" minOccurs="0"/>
        <xsd:element ref="pat:ApplicationIdentification" minOccurs="0"/>
        <xsd:element ref="pat:PriorityApplicationIdentificationBag" minOccurs="0"/>
    </xsd:sequence>
    <xsd:attribute ref="com:id"/>
</xsd:complexType>
<xsd:complexType name="AuthorityFileType">
    <xsd:sequence>
        <xsd:element ref="pat:AuthorityFileDefinition" minOccurs="0"/>
        <xsd:element ref="pat:AuthorityFileEntry" maxOccurs="unbounded"/>
    </xsd:sequence>
    <xsd:attribute ref="com:officeCode" use="required"/>
    <xsd:attribute ref="com:creationDate"/>
</xsd:complexType>
<xsd:attribute name="updateAFCategory" type="pat:UpdateCategoryType">

```

```

<xsd:annotation>
    <xsd:documentation>Determines how updates to the authority file will be performed
e.g., incremental versus full.</xsd:documentation>
</xsd:annotation>
</xsd:attribute>
<xsd:simpleType name="UpdateCategoryType">
    <xsd:restriction base="xsd:token">
        <xsd:enumeration value="full">
            <xsd:annotation>
                <xsd:documentation>A complete new authority file is provided at each
update period.</xsd:documentation>
            </xsd:annotation>
        </xsd:enumeration>
        <xsd:enumeration value="incremental">
            <xsd:annotation>
                <xsd:documentation>Only the new authority file entries published
since the last update period are provided.</xsd:documentation>
            </xsd:annotation>
        </xsd:enumeration>
        <xsd:enumeration value="differential">
            <xsd:annotation>
                <xsd:documentation>Only the records which have changed or are
required to be updated since the last update period are provided.</xsd:documentation>
            </xsd:annotation>
        </xsd:enumeration>
    </xsd:restriction>
</xsd:simpleType>
<xsd:element name="BeginRangeNumber" type="xsd:string">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>First number in the range. </xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:element>
<xsd:attribute name="groupedAFIndicator" type="xsd:boolean">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>Indicates that the authority file has been grouped, or not,
according to one of the defined categories.</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:attribute>
<xsd:element name="DataCoverageURI" type="xsd:anyURI">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>URI where a detailed description of the data coverage of the
authority file is available. </xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:element>
<xsd:element name="DocumentTotalQuantity" type="xsd:nonNegativeInteger">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>Total number of documents according to a particular kind code.
</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:element>
<xsd:element name="EndRangeNumber" type="xsd:string">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>Last number in the range. </xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:element>
<xsd:element name="ExceptionCode" type="pat:ExceptionCodeType">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>Exception code as indicated in WIPO ST.37</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:element>
<xsd:element name="ExceptionCodeCoverage" type="pat:ExceptionCodeCoverageType">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>Data coverage summary by exception code including total
quantity of documents.</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:element>
<xsd:complexType name="ExceptionCodeCoverageType">
    <xsd:sequence maxOccurs="unbounded">
        <xsd:element ref="pat:ExceptionCode"/>

```



```
        <xsd:annotation>
            <xsd:documentation>Document available only on
paper</xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
    </xsd:enumeration>
    <xsd:enumeration value="R">
        <xsd:annotation>
            <xsd:documentation>Reissued publication</xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
    </xsd:enumeration>
    <xsd:enumeration value="U">
        <xsd:annotation>
            <xsd:documentation>Unknown publication number, for example, when
during compilation of the authority file one or a list of publication number(s) has been found in
the database, but the corresponding document(s) is(are) missing without known cause. Typically this
code can indicate could be a database error that requires further analysis.</xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
    </xsd:enumeration>
    <xsd:enumeration value="W">
        <xsd:annotation>
            <xsd:documentation>The use of code 'W' must be described in the IP
Office's Authority Definition File.</xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
    </xsd:enumeration>
    <xsd:enumeration value="X">
        <xsd:annotation>
            <xsd:documentation>The use of code 'X' must be described in the IP
Office's Authority Definition File.</xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
    </xsd:enumeration>
</xsd:simpleType>
<xsd:element name="FilingDate" type="com:DateType">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>The date assigned by the Patent Office that identifies when an
application meets certain criteria to qualify as having been filed. Refers to ST.9 INID Code
22.</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:element>
<xsd:attribute name="groupAFCategory" type="pat:GroupCategoryType">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>Identifies how the authority files has been grouped i.e., by
date, publication-level or document-kind code.</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:attribute>
<xsd:simpleType name="GroupCategoryType">
    <xsd:restriction base="xsd:token">
        <xsd:enumeration value="date">
            <xsd:annotation>
                <xsd:documentation>Date</xsd:documentation>
            </xsd:annotation>
        </xsd:enumeration>
        <xsd:enumeration value="publication-level">
            <xsd:annotation>
                <xsd:documentation>Publication level</xsd:documentation>
            </xsd:annotation>
        </xsd:enumeration>
        <xsd:enumeration value="document-kind">
            <xsd:annotation>
                <xsd:documentation>Document kind</xsd:documentation>
            </xsd:annotation>
        </xsd:enumeration>
    </xsd:restriction>
</xsd:simpleType>
<xsd:element name="IncorporationByReferenceIndicator" type="xsd:boolean" fixed="true">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>A Boolean which indicates whether an element or part is
incorporated by reference in the (international) application</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>

```

```

</xsd:element>
<xsd:element name="IndicatedIPOfficeCode" type="com:ExtendedWIPOST3CodeType">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>Where the earlier application is a regional or international application, an ST.3 code identifying a country party to the Paris Convention or a member of the WTO for which the regional or international application was made and which is indicated in the priority claim. Refers to ST.9 INID Code 34.</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:element>
<xsd:element name="InventionSubjectMatterCategory" type="pat:InventionSubjectMatterCategoryType">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>Describes the type of invention captured by the published patent i.e. Design, Utility or Plant</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:element>
<xsd:simpleType name="InventionSubjectMatterCategoryType">
    <xsd:restriction base="xsd:token">
        <xsd:enumeration value="Design">
            <xsd:annotation>
                <xsd:documentation>Design</xsd:documentation>
            </xsd:annotation>
        </xsd:enumeration>
        <xsd:enumeration value="Utility">
            <xsd:annotation>
                <xsd:documentation>Utility</xsd:documentation>
            </xsd:annotation>
        </xsd:enumeration>
        <xsd:enumeration value="Plant">
            <xsd:annotation>
                <xsd:documentation>Plant</xsd:documentation>
            </xsd:annotation>
        </xsd:enumeration>
    </xsd:restriction>
</xsd:simpleType>
<xsd:element name="KindCodeCoverage" type="pat:KindCodeCoverageType">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>Data coverage summary by kind code including document total quantity.</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:element>
<xsd:complexType name="KindCodeCoverageType">
    <xsd:sequence maxOccurs="unbounded">
        <xsd:element ref="com:PatentDocumentKindCode"/>
        <xsd:element ref="pat:DocumentTotalQuantity"/>
    </xsd:sequence>
</xsd:complexType>
<xsd:attribute name="libraryIdentifier" type="xsd:token">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>The library-identifier attribute is intended as an identifying code for the library containing priority documents - to be used where offices support the access of the documents from many such libraries. The recommended format of library-identifier should be composed of a WIPO Standard ST.3 code of the operating Office of service or digital library, together with service (or digital library) name (optional) separated by a hyphen to allow for the fact that some Office may operate more than one library. For example, "IB-DAS" for Digital Access Service for Priority Documents run by WIPO.</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:attribute>
<xsd:element name="MostRecentDocument" type="pat:MostRecentDocumentType">
    <xsd:annotation>
        <xsd:documentation>Provide the publication number and associated date for the latest patent document included within the authority file.</xsd:documentation>
    </xsd:annotation>
</xsd:element>
<xsd:complexType name="MostRecentDocumentType">
    <xsd:sequence>
        <xsd:element ref="pat:PublicationNumber"/>
        <xsd:element ref="com:PublicationDate"/>
    </xsd:sequence>

```

```

        <xsd:attribute ref="com:id"/>
    </xsd:complexType>
    <xsd:element name="OnlineAvailablePriorityDocumentIndicator"
type="pat:OnlineAvailablePriorityDocumentIndicatorType">
        <xsd:annotation>
            <xsd:documentation>Where the priority document is made available to the
corresponding IPO (e.g., RO or the IB) from a digital library, this indicator provides a reference
to obtain the priority document from such digital library</xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
    </xsd:element>
    <xsd:complexType name="OnlineAvailablePriorityDocumentIndicatorType">
        <xsd:simpleContent>
            <xsd:extension base="pat:TrueType">
                <xsd:attribute ref="pat:libraryIdentifier"/>
                <xsd:attribute ref="com:officeCode"/>
            </xsd:extension>
        </xsd:simpleContent>
    </xsd:complexType>
    <xsd:element name="PatentDocumentKindCodeDefinition"
type="pat:PatentDocumentKindCodeDefinitionType">
        <xsd:annotation>
            <xsd:documentation>An element within the PatentDocumentKindCodeList. Includes
both the document kind code and associated definition.</xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
    </xsd:element>
    <xsd:complexType name="PatentDocumentKindCodeDefinitionType">
        <xsd:sequence>
            <xsd:element ref="com:PatentDocumentKindCode"/>
            <xsd:element ref="pat:PatentDocumentKindCodeDescriptionText"/>
        </xsd:sequence>
    </xsd:complexType>
    <xsd:element name="PatentDocumentKindCodeDescriptionText" type="xsd:string">
        <xsd:annotation>
            <xsd:documentation>A description of the patent document kind code used by a
particular IPO.</xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
    </xsd:element>
    <xsd:element name="PatentDocumentKindCodeList" type="pat:PatentDocumentKindCodeListType">
        <xsd:annotation>
            <xsd:documentation>A list of specific document kind codes used by an IPO. Use of
WIPO ST.16 is recommended.</xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
    </xsd:element>
    <xsd:complexType name="PatentDocumentKindCodeListType">
        <xsd:sequence maxOccurs="unbounded">
            <xsd:element ref="pat:PatentDocumentKindCodeDefinition"/>
        </xsd:sequence>
    </xsd:complexType>
    <xsd:element name="PatentPublicationIdentification"
type="pat:PatentPublicationIdentificationType">
        <xsd:annotation>
            <xsd:documentation>Details identifying a particular published patent document, as
part of an authority file entry. Refers to ST.9 INID Code 10.</xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
    </xsd:element>
    <xsd:complexType name="PatentPublicationIdentificationType">
        <xsd:sequence>
            <xsd:element ref="com:IPOfficeCode"/>
            <xsd:element ref="pat:PublicationNumber"/>
            <xsd:element ref="com:PublicationLanguageCode" minOccurs="0"/>
            <xsd:element ref="com:PatentDocumentKindCode" minOccurs="0"/>
            <xsd:element ref="com:PublicationDate" minOccurs="0"/>
        </xsd:sequence>
        <xsd:attribute ref="com:id"/>
    </xsd:complexType>
    <xsd:element name="PriorityApplicationIdentification"
type="pat:PriorityApplicationIdentificationType">
        <xsd:annotation>

```

```

        <xsd:documentation>Details of the priority application which is associated with
the particular authority file entry.</xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
    </xsd:element>
    <xsd:element name="PriorityApplicationIdentificationBag"
type="pat:PriorityApplicationIdentificationBagType">
        <xsd:annotation>
            <xsd:documentation>A list of priority applications which are used to claim
priority. Refers to ST.9 INID Code 30.</xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
    </xsd:element>
    <xsd:complexType name="PriorityApplicationIdentificationBagType">
        <xsd:sequence>
            <xsd:element ref="pat:PriorityApplicationIdentification" maxOccurs="unbounded"/>
            <xsd:element ref="pat:IncorporationByReferenceIndicator" minOccurs="0"/>
        </xsd:sequence>
        <xsd:attribute ref="com:id"/>
    </xsd:complexType>
    <xsd:complexType name="PriorityApplicationIdentificationType">
        <xsd:sequence>
            <xsd:element ref="com:IPOfficeCode"/>
            <xsd:element ref="com:ApplicationNumber" minOccurs="0"/>
            <xsd:element ref="com:PatentDocumentKindCode" minOccurs="0"/>
            <xsd:element ref="pat:FilingDate"/>
            <xsd:element ref="pat:IndicatedIPOfficeCode" minOccurs="0"
maxOccurs="unbounded"/>
            <xsd:element ref="pat:ApplicationFilingCategory" minOccurs="0"/>
            <xsd:choice minOccurs="0">
                <xsd:element ref="pat:RequestedPriorityDocumentIndicator"/>
                <xsd:element ref="pat:AttachedPriorityDocumentIndicator"/>
                <xsd:element ref="pat:OnlineAvailablePriorityDocumentIndicator"/>
                <xsd:element ref="com:DASAccessCode"/>
            </xsd:choice>
        </xsd:sequence>
        <xsd:attribute ref="com:id"/>
        <xsd:attribute ref="com:sequenceNumber" use="required"/>
    </xsd:complexType>
    <xsd:element name="PublicationDateRange" type="pat:PublicationDateRangeType">
        <xsd:annotation>
            <xsd:documentation>Publication date range over which the authority file is valid.
</xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
    </xsd:element>
    <xsd:complexType name="PublicationDateRangeType">
        <xsd:sequence>
            <xsd:element ref="com:StartDate"/>
            <xsd:element ref="com:EndDate"/>
        </xsd:sequence>
    </xsd:complexType>
    <xsd:element name="PublicationNumber" type="xsd:string">
        <xsd:annotation>
            <xsd:documentation>Publication Number. </xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
    </xsd:element>
    <xsd:element name="PublicationNumberRange" type="pat:PublicationNumberRangeType">
        <xsd:annotation>
            <xsd:documentation>A range of patent publication numbers which are included
within this authority file.</xsd:documentation>
        </xsd:annotation>
    </xsd:element>
    <xsd:complexType name="PublicationNumberRangeType">
        <xsd:sequence>
            <xsd:element ref="pat:BeginRangeNumber"/>
            <xsd:element ref="pat:EndRangeNumber"/>
        </xsd:sequence>
    </xsd:complexType>
    <xsd:element name="RequestedPriorityDocumentIndicator" type="xsd:boolean" fixed="true">
        <xsd:annotation>

```

```
        <xsd:documentation>The receiving office is requested to prepare and transmit to  
the IB a certified copy of the earlier application.</xsd:documentation>  
    </xsd:annotation>  
  </xsd:element>  
  <xsd:simpleType name="TrueType">  
    <xsd:restriction base="xsd:boolean">  
      <xsd:pattern value="true"/>  
    </xsd:restriction>  
  </xsd:simpleType>  
</xsd:schema>
```

ST.37 ANNEXE IV - DTD

```
<?xml version='1.0' encoding='UTF-8' ?>

<!--Annex IV of WIPO Standard ST.37, XML Data Type Definition (DTD) for Authority Files

This entity may be identified by the PUBLIC identifier:
*****
PUBLIC "-//WIPO//XSD AUTHORITY FILE 1.2//EN" "AuthorityFile_V1_2.dtd"
*****



*****



* Date draft created: 2018-09-19

* Annex IV was adopted by the Committee on WIPO Standards (CWS) at its sixth session on October 19, 2018.
*****



* 2019-07-05: Revision approved at the seventh session of the CWS 2019-07-05:
* (i) group-category renamed grouped-af-indicator and is now a list of Boolean values 'yes' and 'no'
* (ii) backup-category renamed update-af-category
* (iii) additional-comment renamed comment-text
*
*****



* PUBLIC DTD URL

* http://www.wipo.int/standards/DTD/AuthorityFile_V1_2.dtd
*****



*****



* CONTACTS: xml.standards@wipo.int
*****



--&gt;
&lt;!ELEMENT authority-file (authority-file-definition? , authority-file-entry+)&gt;

&lt;!ATTLIST authority-file country      CDATA #REQUIRED
           date-produced CDATA #REQUIRED &gt;
&lt;!ELEMENT authority-file-definition (exception-code-list | document-kind-code-list | most-recent-
document | data-coverage | comment-text | document-location-uri)+&gt;

&lt;!-- 1/07/2019 - Add CWS/7/17 for alignment with XSD &lt;!ATTLIST authority-file-definition content-
category (complete | grouped ) #REQUIRED
           group-category      (date |
                               publication-level |
                               document-kind ) #IMPLIED
           backup-category     (full |
                               incremental |
                               differential ) #REQUIRED &gt;--&gt;

&lt;!ATTLIST authority-file-definition grouped-af-indicator (yes | no ) #REQUIRED
           group-af-category (date |
                               publication-level |
                               document-kind ) #IMPLIED
           update-af-category (full |
                               incremental |
                               differential ) #REQUIRED &gt;

&lt;!ELEMENT document-location-uri (#PCDATA)&gt;
&lt;!ELEMENT exception-code-list (exception-code-definition)+&gt;
&lt;!ELEMENT exception-code-definition (exception-code, exception-code-description)&gt;</pre>
```

```
<!ELEMENT exception-code-description (#PCDATA)>
<!ELEMENT exception-code (#PCDATA)>
<!--
<!ATTLIST exception-code  ( C
                            D
                            E
                            M
                            N
                            P
                            R
                            U
                            W
                            X )  #IMPLIED >
--><!ELEMENT document-kind-code-list (document-kind-code-definition)+>
<!ELEMENT document-kind-code-definition (kind, document-kind-code-description)+>
<!ELEMENT document-kind-code-description (#PCDATA)>
<!ELEMENT most-recent-document EMPTY>
<!ATTLIST most-recent-document  publication-number CDATA #REQUIRED
                                    publication-date   CDATA #REQUIRED >
<!ELEMENT data-coverage (publication-date-range? , publication-number-range? , kind-code-coverage? ,
exception-code-coverage? , data-coverage-uri?)>
<!ELEMENT publication-date-range EMPTY>
<!ATTLIST publication-date-range  start-date CDATA #REQUIRED
                                    end-date   CDATA #REQUIRED >
<!ELEMENT publication-number-range EMPTY>
<!ATTLIST publication-number-range  begin-range-number  CDATA #REQUIRED
                                    end-range-number CDATA #REQUIRED >
<!ELEMENT kind-code-coverage (kind, document-total-quantity)*>
<!ELEMENT document-total-quantity (#PCDATA)>
<!ELEMENT exception-code-coverage (exception-code, document-total-quantity)*>
<!ELEMENT data-coverage-uri (#PCDATA)>
<!ELEMENT authority-file-entry (publication-reference , exception-code? , application-reference? ,
priority-claims?)>
<!ELEMENT publication-reference (document-id)>
<!-- document-id tag as defined in ST.36 -->
<!ELEMENT document-id (country , doc-number , kind? , date?)>
<!--Two-letter alphabetic codes which represent the names of states, other entities
and intergovernmental organizations the legislation of which provides for the protection of
IP rights or which organizations are acting in the framework of a treaty in the field of IP. e.g.
"XX".
Always in upper case.-->
<!ELEMENT country (#PCDATA)>
<!--Doc-number: The number of the referenced patent (or application) document-->
<!ELEMENT doc-number (#PCDATA)>
<!--Document kind code; e.g., A1 (WIPO ST.16)-->
<!ELEMENT kind (#PCDATA)>
<!--Date: components of a date. Format: YYYYMMDD (WIPO ST.2)-->
<!ELEMENT date (#PCDATA)>
<!--Publication exception code; single-alphabetic letter code to indicate the reason why the
complete published document, for which the corresponding number is assigned, is not available:
```

C=Defective documents;
D= Documents deleted after the publication;
E=Publication number allocated by the IPO representing a PCT national/regional phase entry (for example Euro-PCT). No corresponding document published. A Euro-PCT application is an international (PCT) patent application that entered the European regional phase;
M=Missing published documents;
N=Not used publication number: e.g. publication numbers have been issued, but finally have not been allocated to any publication;
P=Document available on paper only;
R=Reissued publications;
U=Unknown publication numbers: e.g. when during compilation of the authority file certain publication number(s) has been found in the database, but the corresponding document(s) is(are) missing without known cause. Typically this code can indicate a database error that requires further analysis;
W=Applications (or patents) which were withdrawn before the publication;
this can include lapsed or ceased patents and might depend on national patent law regulations;
X=Code available for individual or provisional use by an IPO;
-->
<!--Application reference information: application number, country.
In case of a filing reference, the kind code is empty and the date refers to the filing date.
-->
<!ELEMENT application-reference (country , doc-number , filing-date?)>
<!--Filing Date: components of a date. Format: YYYYMMDD (WIPO ST.2)-->
<!ELEMENT filing-date (#PCDATA)>
<!--Priority application identification (priority-claim)-->
<!ELEMENT priority-claims (priority-claim+)>
<!ELEMENT priority-claim (country , doc-number , kind , date)>
<!ATTLIST priority-claim sequence CDATA #REQUIRED
 priority-claim-kind (national | regional | international) #REQUIRED >
<!-- 1/07/2019 - Add CWS/7/17 for alignment with XSD <!ELEMENT additional-comment (#PCDATA)>-->
<!ELEMENT comment-text (#PCDATA)>

[L'annexe V suit]

PROJET DE QUESTIONNAIRE SUR LE CONTENU ET LES FONCTIONNALITES DES SYSTEMES DESTINES A ASSURER L'ACCES A L'INFORMATION EN MATIERE DE BREVETS ACCESSIBLE AU PUBLIC

GLOSSAIRE

Publication – conformément à la [partie 8 du manuel de l'OMPI](#), “publication” et “publié” sont utilisés à l’égard de la mise à disposition :

- d'un document de brevet au public pour consultation ou de la fourniture d'une copie sur demande; et
- de multiples exemplaires d'un document de brevet, quel que soit le support ou le moyen utilisé (par exemple, papier, film, bande ou disque magnétique, disque optique, base de données accessible en ligne, réseau informatique, etc.).

Informations sur la situation juridique – informations sur des événements susceptibles d'avoir une incidence sur la délivrance, la portée, la durée, la titularité, ou d'autres aspects juridiques d'un brevet ou d'une demande de brevet.

PARTIE 1

La présente partie de l'enquête porte sur la disponibilité et la couverture de base des systèmes de données en ligne.

Informations essentielles

Question 1. Votre office fournit-il un accès en ligne à l'information en matière de brevets?

OUI NON

Question 2. Quels types d'informations en matière de brevets émanant de votre office peuvent-ils être consultés en ligne? Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes :

- Demandes non publiées (informations limitées mises à disposition avant publication)
- Demandes publiées
- Documentation de brevets délivrés
- Informations sur la situation juridique
- Documents concernant les corrections
- Données relatives à la priorité
- Données relatives à l'extension de la durée de validité du brevet ou certificat complémentaire de protection
- Informations sur les familles de brevets
- Consultation des dossiers
- Données relatives aux décisions de justice
- Cessions ultérieures
- Informations concernant les licences
- Bulletin officiel
- Autre : _____

Veuillez indiquer les adresses URL auxquelles les types d'informations disponibles peuvent être consultés en ligne :

Question 3. Comment les utilisateurs peuvent-ils accéder en ligne à l'information en matière de brevets? Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes :

- Demandes en ligne sans identifiant de connexion requis
- Demandes en ligne avec identifiant de connexion (aucun paiement exigé)
- Demandes en ligne avec abonnement payant ou contrat exigé
- Demandes en ligne uniquement dans des locaux désignés à cet effet, tels qu'un service de recherche public
- Pas de demandes en ligne, seul le téléchargement de données brutes est possible

Question 4. Qui peut accéder en ligne à ces informations?

- Les informations sont mises uniquement à la disposition des conseils en brevets habilités à exercer auprès de l'office.
- Les informations sont mises uniquement à la disposition des résidents du pays ou de la région de l'office
- Les informations sont mises à la disposition de tous
- Autre : (veuillez préciser) : _____

Question 5. Les systèmes en ligne concernant l'information en matière de brevets susmentionnés sont-ils disponibles en anglais pour l'interface utilisateur et la recherche?

Sont-ils disponibles dans d'autres langues? [Menu déroulant]

Question 6. Quelles sont les périodes couvertes par les données en ligne disponibles pour les types d'informations en matière de brevets ci-après? Si les données manquent ou si elles sont incomplètes, veuillez l'indiquer dans la colonne "Remarques".

Type d'informations	De (date)	À (date)	Non disponible	Remarques
Demandes non publiées (informations limitées mises à disposition avant publication)				
Demandes publiées				
Documentation de brevets délivrés				
Informations sur la situation juridique				
Documents concernant les corrections				

Données relatives à la priorité				
Données relatives à l'extension de la durée de validité du brevet ou certificat complémentaire de protection				
Informations sur les familles de brevets				
Consultation des dossiers				
Données relatives aux décisions de justice				
Cessions ultérieures				
Informations concernant les licences				
Bulletin officiel				

Question 7. Les informations ci-après sur la situation juridique sont-elles disponibles dans les systèmes en ligne :

Choix de réponses pour chaque information : Oui, pour toutes les années/Oui, pour certaines années/Non

- si le brevet a été délivré ou non
- si le brevet est actuellement en vigueur ou non
- Date de l'entrée dans la phase nationale selon le PCT
- Date de la non-entrée dans la phase nationale selon le PCT
- Versements des taxes
- Changement de titulaire
- Événements avant et après la délivrance du brevet, survenus à la suite de décisions de justice
- Autres informations

Observations :

Question 8. À quelle fréquence chaque type d'informations en matière de brevets est-il mis à jour en ligne?

Type d'informations	Fréquence de la mise à jour (choix multiple : en temps réel, quotidienne, hebdomadaire, bihebdomadaire, mensuelle, trimestrielle, autre).
Demandes non publiées (informations limitées mises à disposition avant publication)	
Demandes publiées	
Documentation de brevets délivrés	
Informations sur la situation juridique	
Documents concernant les corrections	
Données relatives à la priorité	
Données relatives à l'extension de la durée de validité du brevet ou certificat complémentaire de protection	
Informations sur les familles de brevets	
Consultation des dossiers	
Données relatives aux décisions de justice	
Cessions ultérieures	
Informations concernant les licences	
Bulletin officiel	

[Fin de l'annexe V et du document]